

Création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales)

Recommandation du Comité conjoint de la planification au Sénat académique

R : 03-CCJ-190312

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du programme de Maîtrise ès arts en sciences sociales. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création du programme de Maîtrise ès arts en sciences sociales. »



Le 11 janvier 2019

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
Secrétariat général
Université de Moncton

Objet : Consultation - Création du programme de maîtrise ès arts (sciences sociales)

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 8 novembre 2018 visant à consulter l'ABPPUM sur la création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales) à la Faculté des arts et sciences sociales. Nous avons remarqué que le dossier de consultation n'inclut pas les annexes 2, 3 et 6 qui seraient pertinentes à l'étude du dossier. Nous vous remercions d'avoir accordé un délai raisonnable de consultation auprès de l'ABPPUM.

En ce qui a trait à la création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales) à la Faculté des arts et sciences sociales, nos consultations révèlent que les unités sont favorables. La création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales) est effectivement fort intéressante et le Bureau de direction de l'ABPPUM félicite les unités concernées pour leurs initiatives.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte de créer le programme de maîtrise, nous rappelons qu'il est impératif de prévoir pour ces unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

Mathieu Lang

Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton
Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4509 Courrier électronique : abppum@umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 21 février 2019

Monsieur Keith Coughlan
Président
Comité conjoint de la planification
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Objet : Suivi au CCJ 190128 (Point 9 : création du programme de Maîtrise en sciences sociales)

Monsieur Coughlan,

La présente vise à faire le suivi concernant certaines interrogations soulevées par les membres du Comité conjoint de la planification, le 28 janvier dernier, lors de l'étude du dossier visant la création d'un programme de maîtrise en sciences sociales. Ces interrogations concernent 1) la contribution des campus de l'Université de Moncton dans la méthode de prestation ou les collaborations ; 2) le montant pour les bourses qui n'est pas indiqué dans l'Annexe A et ; 3) l'impact sur les ressources professorales régulières, et la qualité des programmes de premier cycle, des ressources redirigées vers la Maîtrise.

Concernant le point 1, aucune modalité particulière n'a été prévue à ce stade, mais nous sommes tout à fait disposés, lorsque cela est possible et approprié, à intégrer des collègues des autres campus, que ce soit dans l'enseignement (qui se fera en équipe de deux ou de trois professeurs et professeuses), par la participation à un cours à titre de conférencière ou de conférencier ou, le cas échéant, à titre de codirectrice ou codirecteur de thèse.

Concernant le point 2, les montants des bourses dont il est question sont précisés dans les sections 6,3 et 8,7 du Document cadre. Ces bourses ne sont pas spécifiques au programme proposé, mais elles seront accessibles aux étudiantes et étudiants du programme comme pour

18, Avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4188 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-fraucis.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

celles et ceux inscrits dans d'autres programmes similaires. Le programme ne prévoit quant à lui aucune bourse de recrutement spécifique.

Concernant le point 3, l'impact de l'offre du programme sur les ressources disponibles est estimé à l'équivalent de quatre charge de cours par année. Cet impact sera en partie amorti au cours des premières années car l'offre des cours sera généralement assurée par une équipe de professeurs et professeurs provenant de différentes unités académiques et les crédits dans leurs charges respectives seront partagés entre celles et ceux contribuant directement à l'offre d'un cours. De plus, ces crédits seront normalement attribués sous la forme d'une surcharge accumulée et placé dans la banque de crédits de la professeure ou du professeur afin d'être éventuellement intégrés dans la charge annuelle. Dans la mesure où il s'agit d'un programme considéré comme prioritaire, tant par la Faculté que dans le cadre de la planification académique de l'Université, la Faculté est tout à fait consciente que cela signifiera une légère redistribution de ses ressources et estime que l'impact sur les ressources disponibles pour l'offre de programmes de premier cycle sera limité et tout à fait gérable dans le cadre des ressources financières dont elle dispose actuellement.

En espérant avoir répondu aux interrogations soulevées, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-François Thibault, Ph. D.

cc. Monsieur Jacques Paul Couturier, vice-chancelier et recteur par intérim
Monsieur André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Madame Lynne Castonguay, secrétaire générale



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

PAR COURRIEL

Le 12 juin 2018

Monsieur Francis LeBlanc
Vice-recteur adjoint à la recherche et
doyen de la FESR
Faculté des études supérieures et de la recherche
Université de Moncton

Objet : Maîtrise ès arts (sciences sociales) – Documents révisés

Monsieur le Vice-recteur adjoint,

Permettez-moi par la présente de soumettre la *version révisée* des documents relatifs à la création du programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) à lumière des commentaires formulés par le Comité des programmes des cycles supérieurs à sa réunion ordinaire du 24 mai 2018 (CPS-180524) et que vous nous avez transmis le 8 juin 2018. Vous trouverez ci-joint, dans un même document, le *document-cadre*, le CPR-3, les CPR-4, le CPR-7, le CPR-10 et l'*Annexe 1*. Vous avez déjà en main les autres annexes, lesquelles n'ont pas été modifiées. Nous avons tenu compte des deux suggestions que vous nous avez transmises (coquille à la page 27 et modification du libellé des conditions d'admission).

Vous remerciant de soumettre les modifications à l'attention des membres du Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur adjoint, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

- p. j. Documents relatifs à la création du programme de M.A. (sciences sociales) :
document-cadre, CPR-3, CPR-4, CPR-7, CPR-10 et Annexe 1
- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

Le 30 août 2018



VICE-RECTEUR À L'ÉLABORATION
DE LA RECHERCHE

30 AOÛT 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

PAR COURRIEL



Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales)

Monsieur le Président,

À sa réunion du 29 juin dernier, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a adopté la résolution suivante :

R-10-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Christine Paulin, propose que la création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales) soit adoptée sous réserve de modifications mineures.

Vous trouverez ci-joint la documentation liée à la création du programme en question.

Comme vous le savez bien, ce programme se trouve sur la liste des programmes à développer dans le cadre de la planification académique.

Je vous demande donc d'assurer le suivi de cette recommandation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le vice-recteur adjoint à la recherche
et doyen,

Francis LeBlanc

p. j.

2018/10/11

UNIVERSITÉ DE MONCTON

SECRETARIAT GÉNÉRAL

25 OCT. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**PROPOSITION DE CRÉATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME
DE MAÎTRISE ÈS ARTS (SCIENCES SOCIALES)**

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Le 28 août 2016

(Mise à jour du 12 juin 2018)

TABLES DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	4
MISE EN CONTEXTE DE LA PROPOSITION.....	5
1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME	6
1.1 Établissement	6
1.3 Titre du programme.....	6
1.4 Diplôme accordé.....	6
1.5 Durée du programme	6
1.6 Date prévue d'entrée en vigueur :.....	6
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	6
2.1 Objectifs du programme.....	6
2.2 Axes du programme.....	8
2.3 Structure du programme.....	9
2.4 Exigences d'admission	10
2.5 Liste des cours et durée du programme.....	10
2.6 Autres exigences.....	11
2.7 Méthode de prestation.....	11
2.8 Type de programme	11
3. RÉSULTATS PRÉVUS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ET LEUR PERTINENCE.....	12
3.1 Définition des résultats d'apprentissage et de leur pertinence pour le programme proposé	12
3.2 Définition des résultats prévus pour les diplômées et les diplômés et de leur pertinence pour le programme proposé, tel que les études complémentaires ou les études supérieures, le marché du travail, l'autorisation d'exercer et l'agrément.....	12
3.3 Définition des autres résultats et de leur pertinence pour le programme proposé, comme la promotion du travail d'équipe, le leadership et la citoyenneté sociale.....	13
4. RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES.....	13
4.1 Répercussions sur les ressources humaines et physiques	13
4.2 Répercussions financières	16
5. RELATIONS AVEC LES AUTRES PROGRAMMES ET ÉTABLISSEMENTS.....	19
5.1 Relation avec les programmes existants du même établissement	19
5.2 Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs	20
5.3 Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu.....	27
5.4 Preuve de consultation auprès d'autres établissements	27
6. BESOINS DU PROGRAMME	27
6.1 Besoins sociaux.....	27
6.2 Consultation auprès des employeurs et autres.....	28
6.3 Priorité accordée au programme.....	28
6.4 Demande étudiante.....	29
6.5 Clientèle prévue.....	29
7. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROGRAMME	30
7.1 Processus interne.....	30
7.2 Examens internes, s'il y a lieu	30
7.3 Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu	30
8. RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AUX PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS.....	31
8.2 Les curriculum vitae des membres du corps professoral.....	41
8.3 Démonstration de l'atteinte d'une masse critique professorale en recherche	41
8.4 Dans le cas de programme axé sur la recherche, démonstration d'une expérience en supervision	41
8.5 Description des structures d'appui en place	41
8.6 Description détaillée des installations physique et de soutien	41
8.7 Description de l'aide financière disponible aux étudiantes et étudiants.....	42
8.8 Démonstration de l'existence d'un réseau de soutien pour les programmes connexes	42
8.9 Justification du besoin du programme, particulièrement et si des programmes similaires existent dans la région.....	43
8.10 Démonstration que l'institution est la mieux placée pour offrir le programme.....	43
8.11 Processus de révision externe du programme	43
8.12 Toute autre information jugée pertinente	45
Annexe 1 : Liste des membres du corps professoral engagé.....	56
Annexe 2 : Rapport d'évaluation des services et collections de la Bibliothèque Champlain pour une maîtrise ès arts (sciences sociales).....	57

Annexe 3 : Lettres d'appui au projet de maîtrise ès arts (sciences sociales)	58
Annexe 4 : Curriculum vitae des membres du corps professoral engagé dans le projet à titre de collaborateur direct au projet de maîtrise	59
Annexe 5: Curriculum vitae des membres du corps professoral engagé dans le projet à titre de contributeur au projet de maîtrise	60
Annexe 6 : Lettres des évaluateurs externes.....	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Définitions des notions de multidisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité	7
Tableau 2	Liste des cours	10-11
Tableau 3	Calendrier du programme pour les étudiantes et les étudiants inscrits à temps	12
Tableau 4	Coûts annuels liés à l'offre de deux charges de cours	14
Tableau 5	Analyse des crédits de dégrèvement nécessaires à l'offre du programme	15
Tableau 6	Fréquentation étudiante prévue	16
Tableau 7	Fréquentation étudiante prévue selon la catégorie étudiante	17
Tableau 8	Coûts supplémentaires liés à l'offre du programme	17
Tableau 9	Revenus par semestre par étudiante ou étudiant canadien inscrit sur une période de 24 mois	18
Tableau 10	Revenus par semestre par étudiante ou étudiant international inscrit sur une période de 24 mois	18
Tableau 11	Revenus supplémentaires prévus pour le programme, 2019-2024	19
Tableau 12	Comparaison de programmes multidisciplinaires, interdisciplinaires ou pluridisciplinaires dans les domaines liés aux sciences sociales et aux sciences	24-26
Tableau 13	Diplômés d'un programme lié aux sciences sociales entre 2007 et 2017	29-30
Tableau 14	Liste des membres du corps professoral engagé à titre de collaborateur direct du projet de maîtrise	31-37
Tableau 15	Liste des membres du corps professoral engagé à titre de contributeur au projet de maîtrise	38-40

PROPOSITION DE NOUVEAU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS ARTS (SCIENCES SOCIALES)

MISE EN CONTEXTE DE LA PROPOSITION

La Faculté des arts et des sciences sociales, ci-après la Faculté, compte actuellement quelque 900 étudiantes et étudiants inscrits dans l'un ou l'autre de ses programmes de premier cycle, dont environ le tiers est inscrit dans des programmes en sciences sociales. Alors que la Faculté compte divers programmes de deuxième ou troisième cycle mettant l'accent sur la recherche, aucun programme d'études supérieures de type recherche avec thèse n'existe actuellement dans l'une des disciplines des sciences sociales.

L'absence de telles maîtrises représente une lacune depuis de nombreuses années à l'Université de Moncton et prive les étudiantes et les étudiants diplômés qui le souhaiteraient de la possibilité de poursuivre, dans leur communauté, des études supérieures. Après l'obtention de leur diplôme de premier cycle dans l'un ou l'autre des programmes offerts à la Faculté, plusieurs étudiantes et étudiants sont souvent contraints d'aller vers d'autres universités, notamment au Québec et en Ontario. Année après année, ce sont ainsi plusieurs étudiantes et étudiants qui quittent l'Université de Moncton et nous estimons qu'un programme du type de celui qui est proposé pourrait sans aucun doute en retenir une proportion importante.

L'absence d'une telle maîtrise a également des effets structurels significatifs, car elle prive les professeurs et professeuses dans ces disciplines de la possibilité d'accroître leur capacité en recherche et, plus spécifiquement, de renforcer les probabilités d'obtenir des subventions de recherche. L'introduction d'un programme de cycle supérieur d'inspiration multidisciplinaire et orienté vers la recherche en sciences sociales pourrait ainsi avoir des effets positifs sur la rétention des étudiantes et des étudiants et contribuer ce faisant au plein épanouissement en RDC des membres du corps professoral.

La création d'un programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) répond de plus à un besoin réel au sein de la communauté et au souhait exprimé par l'Université de Moncton ainsi que par le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans des programmes de cycles supérieurs.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet de ce nouveau programme de deuxième cycle en sciences sociales, la maîtrise ès arts (sciences sociales).

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1 Établissement : Université de Moncton

1.2 Faculté : Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Titre du programme : Maîtrise ès arts (sciences sociales)

1.4 Diplôme accordé : M. A. (sciences sociales)

1.5 Durée du programme : 2 ans à temps complet

1.6 Date prévue d'entrée en vigueur : juillet 2019

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1 Objectifs du programme

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) vise à fournir à l'étudiante ou à l'étudiant une formation approfondie orientée vers l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques liées à la recherche en sciences sociales.

À la fin de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

- a) Analyser différents modèles d'appréhension de phénomènes sociaux appréciés tant dans une perspective disciplinaire que multidisciplinaire.
- b) Évaluer ces différentes perspectives en lien avec une diversité de thématiques de recherche.
- c) Appliquer la démarche théorique et méthodologique la plus appropriée à l'objet d'étude choisi.
- d) Comparer les savoirs méthodologiques et théoriques provenant de différentes disciplines.
- e) Employer des habiletés analytiques nécessaires pour considérer une situation complexe, développer un sujet de recherche et une problématique à l'aide de différents savoirs disciplinaires et multidisciplinaires.
- f) Concevoir un projet de recherche lié à une thématique spécifique s'inscrivant dans l'un ou l'autre des axes privilégiés dans le cadre de ce programme, soit l'axe « Communautés, innovations et participation », l'axe « Espaces, territoires et gouvernance » et l'axe « Minorités, mobilité et identité ».

Le programme a donc pour principale finalité de permettre à l'étudiante et à l'étudiant de développer son autonomie intellectuelle, ses compétences analytiques et sa pensée critique afin qu'elle ou il puisse concevoir et produire une recherche en sciences sociales. Dans ce contexte, le programme n'entend pas contraindre l'étudiante ou l'étudiant à concevoir et réaliser un projet multidisciplinaire à proprement parler, mais il vise à lui fournir les outils nécessaires au développement d'une problématique et d'une stratégie de recherche cohérentes avec l'objet d'étude choisi. Pour certains étudiants et étudiantes, les projets proposés et réalisés seront basés autour de savoirs d'une seule discipline. Pour d'autres, le projet pourra s'enraciner dans une approche méthodologique et/ou théorique dite multidisciplinaire. Le projet proposera alors un effort réel d'intégration des connaissances de plus d'une discipline afin de mieux comprendre un phénomène social.

L'analyse des définitions de multidisciplinarité, d'interdisciplinarité et de transdisciplinarité présentée au tableau 1 permet de constater que le programme proposé s'ancre dans une approche dite multidisciplinaire.

La scolarité (15 crédits) est composée de cinq cours obligatoires. Trois cours permettent l'approfondissement de connaissances théoriques et méthodologiques multidisciplinaires. Un cours de lectures dirigées permet l'approfondissement d'un champ de recherche plus spécifique et oriente l'étudiante ou l'étudiant vers la réalisation d'une recherche originale, que celle-ci soit de nature fondamentale ou plus appliquée. Enfin, le dernier séminaire portant sur le processus de recherche permet à l'étudiante ou à l'étudiant de définir sa problématique et sa stratégie méthodologique et de la

mettre à l'épreuve durant plusieurs discussions de groupe. La formation est complétée par la rédaction d'une thèse exposant les résultats d'une recherche originale (30 crédits). La conception et la réalisation d'un projet de thèse favoriseront la mise à l'épreuve des compétences méthodologiques acquises durant le programme. Ainsi, le programme prépare la diplômée ou le diplômé à rejoindre le marché du travail avec des connaissances et des compétences de haute qualité en recherche permettant la compréhension globale des phénomènes sociaux. Le programme prépare aussi la diplômée ou le diplômé à la poursuite d'études de doctorat.

Tableau 1 : Définitions des notions de multidisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité

	Multidisciplinarité	Interdisciplinarité	Transdisciplinarité
Définitions	<p>Pour Thompson Klein¹ (2011), la multidisciplinarité consiste soit en une juxtaposition, une succession ou une coordination des disciplines. Cette stratégie permet la diversification des savoirs et des méthodes.</p> <p>« Les disciplines demeurent cependant distinctes, les éléments disciplinaires conservent leur identité originale et la structure du savoir existante n'est pas mise en doute » (2011 : 18). Pour cette auteure, la multidisciplinarité nécessite une comparaison des savoirs et des méthodes sans toutefois intégrer les savoirs entre eux ou encore sans favoriser les interactions entre les connaissances ou les méthodes.</p> <p>Pour Thompson Klein (2011), la multidisciplinarité signifie une relation qualifiée de souple et limitée entre les disciplines ce qui signifie qu'on utilise les connaissances d'une discipline afin d'en contextualiser une autre.</p>	<p>Thompson Klein (2011)² reconnaît que l'interdisciplinarité nécessite un niveau d'intégration, d'interaction plus important entre les connaissances et les méthodes disciplinaires que la multidisciplinarité.</p> <p>Pour Burns (1999)³, l'interdisciplinarité peut être observable lorsqu'il y a un réel effort de mélange et d'intégration des connaissances et des méthodes.</p> <p>Pour Heckhausen (1972)⁴, l'interdisciplinarité peut être méthodologique ou théorique dans l'interdisciplinarité méthodologique le but de l'intégration de différents savoirs disciplinaire consiste à améliorer la qualité des résultats produits. L'interdisciplinarité théorique consiste quant à elle à construire une vue d'ensemble commune, un cadre conceptuel qui permet de mieux comprendre un problème social complexe.</p>	<p>Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit la transdisciplinarité comme un système commun d'axiomes qui transcende la portée étroite des visions du monde disciplinaires au moyen d'une synthèse globale⁵</p> <p>Pour Thompson Klein⁶ (2011), la transdisciplinarité nécessite une transcendance des disciplines entre elles. Une transgression de l'ordre disciplinaire établi tant théorique que méthodologique afin de créer une nouvelle conceptualisation, une nouvelle approche méthodologique ou une nouvelle théorie.</p>
	<p>Pour l'Office québécois de la langue française, la multidisciplinarité consiste au rassemblement de plusieurs sciences, de plusieurs domaines ou champs dans un projet de recherche ou dans</p>	<p>L'interdisciplinarité consiste en « la mise en relation d'au moins deux disciplines, en vue d'élaborer une représentation originale d'une notion, d'une situation, d'une</p>	<p>« Mise en œuvre d'une méthode fondamentale commune à toutes les disciplines » (Angers et Bouchard, 1992, p. 69)⁹.</p>

1 Thompson Klein, J. (2011). « Une taxinomie de l'interdisciplinarité », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 7, n° 1, 2011, p. 15-48.

2 *Ibid.*

3 Burns, R. C. (1999). *Dissolving the Boundaries: Planning for Curriculum Integration in Middle and Secondary Schools*, 2e éd., Charleston, WV, Appalachia Educational Laboratory.

4 Heckhausen, H. (1972). « Discipline and Interdisciplinarity », dans Leo Apostel et al. (dir.), *Interdisciplinarity: Problems of Teaching and Research in Universities*, Paris, Organization for Economic Cooperation and Development, p. 83-90.

5 Organisation de Coopération et du Développement Économique (OCDE) (1972). *L'interdisciplinarité, problème d'enseignement de recherche dans les universités*. OCDE, Paris.

6 Thompson Klein, J., *Op. cit.*

9 Angers, P., Bouchard, C. (1992). L'intégration, source de l'interdisciplinarité. In Delisle, R. et Bégin, P. (dir.), *L'interdisciplinarité au primaire*. Sherbrooke: Éditions du CRP, p. 69-77

	le cadre de l'enseignement (OQLF, 2017) ⁷ .	problématique » (Fourez, Dufour et Mongain, 2002 : 56) ⁸ .	
	La multidisciplinarité consiste au recours à deux ou plusieurs disciplines (Lenoir, 2003) ¹⁰	Institut Canadien de Recherches Avancées décrit un travail interdisciplinaire comme étant un « processus dans lequel on développe une capacité d'analyse et de synthèse à partir des perspectives de plusieurs disciplines » (2017 : p. 2) ¹¹ .	Pour Lenoir (2003), la transdisciplinarité consiste à construire de nouveaux contenus théoriques et/ou méthodologiques. Ce qui permet d'élargir la compréhension de problèmes complexes.
	Synonyme de pluridisciplinarité (Lenoir, 2003, De Landsheere, 1979) ¹² .	L'interdisciplinarité est une approche intégrée de l'étude d'une problématique qui consiste à utiliser, à associer et à coordonner le recours à des connaissances de plusieurs disciplines (Clary et Giolitto, 1994) ¹³ .	
		Selon la National Academy of Sciences (2004) ¹⁴ : Thompson Klein, 2011 : 39) la recherche interdisciplinaire doit répondre à quatre facteurs : la complexité inhérente de la nature et de la société; le désir d'explorer des problèmes met des questions qui ne se limitent pas à une seule discipline; la nécessité de résoudre des problèmes sociétaux; la puissance des nouvelles technologies.	

2.2 Axes du programme

Dans le but de donner une plus grande cohérence au programme et d'atteindre les objectifs de formation à la pensée et l'analyse multidisciplinaire tout en se reposant sur les expertises des professeurs et professeurs directement (collaborateurs) ou indirectement (contributeurs) associés au programme quant à la formation à la recherche, le programme de maîtrise est construit autour de trois axes généraux.

7 Office québécois de la langue française (2017). *Le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française*. Montréal.

8 Fourez, G., Maingain, A. et Dufour, B. (2002). *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*. Bruxelles: DeBoeck Université

10 Lenoir, Y. (2003). *La pratique de l'interdisciplinarité dans l'enseignement : pour construire des savoirs transversaux et intégrés dans le cadre d'une approche par compétences*. Centre de recherche sur l'intervention éducative, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke.

11 Institut canadien de recherches avancées (ICRA) (2017). <http://www.icra.ca/>

12 De Landsheere, G. (1992). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*. Paris: Presses Universitaires de France, Coll. « Les grands dictionnaires » 2e édition.

13 Clary M. et Giolitto P. (1994). *Profession enseignant – éduquer à l'environnement*. Paris: Hachette.

14 National Academies of Science, *Facilitating Interdisciplinary Research*, Washington, DC, National Academies Press, 2004.

Axe 1 : Communautés, innovations et participation

Les sociétés sont aujourd'hui animées par diverses transformations qui, face à la pluralité croissante des valeurs qu'elles entraînent, soulèvent la nécessité de repenser certaines modalités dans l'organisation et la régulation du vivre-ensemble des communautés, tout particulièrement en matière d'innovation sociale, d'engagement et de participation.

Axe 2 : Espaces, territoires et gouvernance

L'histoire humaine est désormais de plus en plus appréciée à l'aune du développement de l'histoire naturelle de la planète et de la transformation des milieux de vie, des espaces et des territoires occupés par les communautés. L'un des enjeux ainsi soulevés concerne les instruments d'action et de gouvernance dont disposent ces communautés pour façonner, aménager et habiter les espaces et développer les territoires qu'ils occupent et qui subissent eux-mêmes de nombreuses transformations dont il s'agit de prendre la véritable mesure.

Axe 3 : Minorités, mobilité et identité

Le 21^e siècle sera fondamentalement marqué par la mobilité des populations, tant à l'intérieur des sociétés qu'entre les sociétés, et l'un des enjeux soulevés par cette mobilité est lié à la diversité culturelle et à la reconnaissance des droits des minorités et de leurs contributions au développement et au devenir des communautés.

Chacun de ces axes entend ancrer le programme dans l'analyse des différents enjeux et défis auxquels font face les sociétés, les communautés et les institutions contemporaines dans lesquelles les individus et les groupes naviguent. Ces axes sont de nature thématique, mais ils comportent une dimension transversale et concernent aussi bien les individus que les collectivités. À son entrée dans le programme, l'étudiante ou l'étudiant aura à déterminer l'axe qu'elle ou il privilégiera dans le cadre de son projet de recherche personnel, mais elle ou il aura également, notamment dans le cadre du séminaire d'études thématiques (SCSO 6101) offert dès la première session, à se familiariser avec chacun des axes du programme.

2.3 Structure du programme

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) comporte 45 crédits, dont 15 crédits de scolarité et 30 crédits de thèse. L'ensemble de ces crédits est obligatoire. Les 15 crédits de scolarité sont composés de quatre séminaires consacrés aux questions portant sur l'histoire des savoirs en sciences sociales, sur les courants épistémologiques en recherche, sur la nature et les enjeux des savoirs multidisciplinaires (mais aussi interdisciplinaires et transdisciplinaires) et sur l'analyse multidisciplinaire de thématiques liées aux axes du programme. Ils visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir ses connaissances historiques, théoriques et conceptuelles ainsi que ses compétences méthodologiques dans le domaine des sciences sociales tout en mettant l'accent sur les dimensions transversales des connaissances et compétences acquises. Le dernier séminaire permet à l'étudiante ou à l'étudiant de rédiger une ébauche de projet de recherche qu'il devra également mettre à l'épreuve dans les discussions en salle de classe. Placés sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur, ces quatre séminaires feront appel à la collaboration régulière des professeures et professeurs associés au programme à titre de collaborateur ou de contributeur. Un cours de lectures dirigées est administré sous forme de tutorat et porte sur la thématique plus spécifiquement retenue dans le cadre de sa recherche individuelle. La flexibilité offerte par la formule du tutorat sous forme de lectures dirigées permet une plus grande souplesse du point de vue de l'étudiante et de l'étudiant qui peut ainsi recevoir un encadrement individualisé de très haut niveau.

Cette structure correspond à ce que l'on trouve dans d'autres programmes à caractère multidisciplinaire dans plusieurs universités de plus petite taille qui ne peuvent souvent s'offrir le luxe d'offrir de nombreux cours à option. La structure retenue correspond par ailleurs à celle de plusieurs programmes de cycles supérieurs de l'Université de Moncton. Enfin, le caractère multidisciplinaire du programme qui est ici proposé rend une telle structure particulièrement appropriée puisqu'elle permet de croiser les perspectives disciplinaires en fonction de l'intérêt des étudiantes et des étudiants inscrits et de leur pertinence par rapport à l'objet d'étude retenu.

2.4 Exigences d'admission

Pour être admis au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales), la candidate ou le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans l'un des domaines des sciences sociales ou des sciences humaines (ou dans une discipline connexe). Une propédeutique (associée à une admission conditionnelle) pourra être exigée si la formation préalable est jugée insuffisante.

Elle ou il doit également satisfaire à la condition générale d'admission des programmes de 2^e cycle (règlement 22.1).

2.5 Liste des cours et durée du programme

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) est d'une durée de 24 mois à temps complet. La liste des cours obligatoires du programme est la suivante :

SCSO 6100 Épistémologie et hist. des sc. soc. 3 cr.
(3-0)

Étude du développement et de l'évolution des conceptions épistémologiques dans les disciplines des sciences sociales. Approfondissement des différences entre approches disciplinaire, multidisciplinaire, interdisciplinaire et pluridisciplinaire. Étude historique de questions relatives à la production du savoir en sciences sociales. Statut de l'explication et de la compréhension.

SCSO 6101 Séminaire d'études thématiques 3 cr.
(3-0)

Examen des concepts fondamentaux de la recherche en sciences sociales effectué autour des thématiques de recherche associées au programme : 1) communautés, innovations et participation ; 2) minorités, mobilité et identité et ; 3) espaces, territoires et gouvernance. Le programme de lectures est établi à partir des thématiques.

SCSO 6200 Méthodes de rech. en sc. soc. 3 cr.
(3-0)

Approfondissement des connaissances et des compétences relatives à la méthodologie dans les disciplines des sciences sociales. Enjeux liés à l'utilisation de stratégies de recherche. Étude de questions relatives à la production du savoir en sciences sociales. Statut de l'explication et de la compréhension.

SCSO 6202 Processus de recherche 3 cr.
(3-0)

Approfondissement de la démarche de recherche et amorce du projet de thèse à partir de l'élaboration de la problématique, de la question de recherche, de l'hypothèse et de la méthode utilisée. Préparation du projet de thèse.

SCSO 6300 Lectures dirigées 3 cr.
(3-0)

Le programme de lectures porte sur les champs dans lesquels l'étudiante ou l'étudiant poursuit sa recherche et est établi en fonction des besoins de formation spécifique de l'étudiante ou de l'étudiant en collaboration avec la directrice ou le directeur de recherche. Le programme de lecture doit contribuer au projet de thèse.

SCSO 6900 Thèse 30 cr.

Rédaction d'une thèse présentant les résultats d'une recherche approfondie contribuant à l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences sociales. Soutenance publique. Évaluation par un jury de thèse. Le niveau de recherche doit être suffisamment élevé pour permettre d'envisager de soumettre un article dans une revue scientifique avec comité de lecture.

Tableau 2 : liste des cours

OBLIGATOIRE		45 CR.
SCSO 6100	Épistémologie et hist. des sc. soc.	3 cr.
SCSO 6101	Séminaire d'études thématiques	3 cr.

SCSO 6200	Méthodes de rech. en sc.soc.	3 cr.
SCSO 6202	Processus de recherche	3 cr.
SCSO 6300	Lectures dirigées	3 cr.
SCSO 6900	Thèse	30 cr.
GLOBAL		45 CR.

Les travaux de recherche conventionnels sont prévus dans les séminaires SCSO 6100 et SCSO 6101 et SCSO 6200. Ces travaux pourraient prendre la forme de section de chapitre ou de chapitre de thèse. Le cours de lectures dirigées SCSO 6300 permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'établir, en collaboration avec sa directrice ou son directeur de recherche, un programme de lectures qui portent sur les champs dans lesquels elle ou il poursuit sa recherche. Outre ces travaux, l'étudiante ou l'étudiant aura à préparer dans le cadre du cours SCSO 6202 un projet de thèse devant être présenté pour défense, habituellement en juin de la première année pour les étudiantes et les étudiants inscrits tant à temps plein. L'objectif est ici de faire en sorte que l'étudiante ou l'étudiant inscrit à temps plein puisse se consacrer entièrement à la recherche et la rédaction de sa thèse dès l'été suivant la date de sa première inscription.

2.6 Autres exigences

- L'inscription au programme débute seulement à la session d'automne de chaque année; compte tenu de la structure du programme et de la progression dans les apprentissages, il n'est pas possible d'admettre les étudiantes et étudiants au semestre d'hiver.
- L'étudiante ou l'étudiant devra identifier une directrice ou un directeur de thèse dès la fin de la première session de sa première année d'étude.
- L'étudiante ou l'étudiant devra maintenir une moyenne pondérée de 2,70 durant sa scolarité.
- Le Comité d'admission peut exiger une entrevue.

2.7 Méthode de prestation

Pour les cours SCSO 6100 - Épistémologie et hist. des sc. soc., SCSO 6101 - Séminaire d'études thématiques, SCSO 6200 - Méthodes de rech. en sc. soc. et SCSO 6202 - Processus de recherche, la méthode de prestation est traditionnelle. Ajoutons toutefois que bien que ces quatre cours soient placés sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur, d'autres professeures et professeurs associés au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) seront régulièrement sollicités pour présenter, à partir de leurs propres travaux de recherche, des conférences sur la méthodologie ou l'épistémologie. Pour le cours SCSO 6300 Lectures dirigées, la méthode d'enseignement est individualisée et repose sur l'interaction entre l'étudiante ou l'étudiant et la professeure ou le professeur. Dans certains cas et avec l'approbation du CES, l'étudiant pourra s'inscrire à un cours offert dans un autre programme afin d'approfondir une thématique reliée à son projet de thèse. Ce cours pourra compter comme l'équivalent du cours de lectures dirigées (SCSO 6300). Enfin pour la rédaction de la thèse, l'étudiante ou l'étudiant est guidé par sa directrice ou son directeur de thèse, ou dans le cas d'une codirection, par les codirectrices ou codirecteurs de thèse. Conformément à la *Politique de la FESR sur la codirection de thèse*, le recours à la codirection a pour objectif principal l'adjonction d'une expertise supplémentaire à la direction de thèse. C'est la directrice ou le directeur de thèse qui conserve la responsabilité scientifique, morale et administrative finale. Le partage des responsabilités entre direction et codirection et les modalités d'opération de la codirection seront fixées par l'établissement d'une convention de codirection approuvée par la directrice ou le directeur, l'étudiante ou l'étudiant, la présidente ou le président du CES, la doyenne ou le doyen de la faculté d'attache, puis la FESR.

2.8 Type de programme

La maîtrise ès arts (sciences sociales) est un programme de deuxième cycle de type recherche dont l'essentiel des exigences tient à la rédaction d'une thèse originale dont le niveau doit être suffisamment élevé pour permettre d'envisager de soumettre un article dans une revue scientifique avec comité de lecture.

Tableau 3 : Calendrier du programme pour les étudiantes et les étudiants inscrits à temps plein

Année 1 Semestre d'automne	Année 1 Semestre d'hiver	Année 1 Semestre d'été	Année 2 Semestre d'automne	Année 2 Semestre d'hiver	Année 2 Semestre d'été
SCSO6100 SCSO6101	SCSO6200 SCSO6202 SCSO6300	Défense du projet de thèse. Dépôt de la demande éthique (si nécessaire). Début des recherches de terrain.	SCSO 6900 Rédaction	SCSO 6900 Rédaction	SCSO 6900 Dépôt de la thèse en vue d'une soutenance.

3. RÉSULTATS PRÉVUS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ET LEUR PERTINENCE

3.1 Définition des résultats d'apprentissage et de leur pertinence pour le programme proposé

La formation à la maîtrise ès arts (sciences sociales) nécessite une solide formation multidisciplinaire, l'objectif étant de bien préparer les finissants et les finissantes à s'adapter à différents contextes d'emplois. La formation a donc pour objectifs d'apprentissage de :

- favoriser l'acquisition d'un corps de connaissances épistémologiques et méthodologiques dans le cadre de cinq cours obligatoires. Ces cours permettront aux étudiantes et aux étudiants de comprendre et d'utiliser des méthodes et des concepts les plus récents et/ou les plus pertinents dans le cadre du développement d'une problématique de recherche en sciences sociales;
- favoriser l'acquisition connaissances générales et de connaissances spécialisées provenant de plus d'une discipline, leur analyse, leur transfert, leur mobilisation et leur application dans différents champs liés aux sciences sociales;
- développer les connaissances et les compétences nécessaires à la conceptualisation d'un projet de recherche original, à la cueillette et à l'analyse de données ainsi qu'à la rédaction d'une thèse de maîtrise;
- contribuer, le cas échéant, à l'avancement des connaissances en sciences sociales en publiant les résultats de la thèse dans des revues scientifiques¹⁵.

3.2 Définition des résultats prévus pour les diplômées et les diplômés et de leur pertinence pour le programme proposé, tel que les études complémentaires ou les études supérieures, le marché du travail, l'autorisation d'exercer et l'agrément.

Les diplômées et les diplômés au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) pourront intégrer le marché du travail en tant que professionnels de la recherche, comme analystes ou encore comme gestionnaires de projets au sein d'une diversité de ministères provinciaux et fédéraux, de groupes communautaires, de groupes de consultants ou d'entreprises privées.

Celles et ceux qui veulent poursuivre au troisième cycle pourront s'inscrire à une diversité de programme.

¹⁵ Veuillez noter qu'il ne s'agit pas ici d'une obligation, mais l'étudiante et l'étudiant sera encouragé à envisager une telle possibilité.

3.3 Définition des autres résultats et de leur pertinence pour le programme proposé, comme la promotion du travail d'équipe, le leadership et la citoyenneté sociale.

La formation à la maîtrise ès arts (sciences sociales) permet d'acquérir des aptitudes dans la vulgarisation de connaissances complexes pour différents publics, par la réalisation de présentations orales dans le cadre des cours de méthodologie et d'épistémologie, ainsi que par la participation au Colloque des jeunes chercheurs organisé par la FESR ou d'autres colloques de nature scientifique.

Les discussions en salle de classe permettent aux étudiants et aux étudiantes de développer une sensibilisation et une perspective critique sur différentes problématiques sociales. Ces interactions favorisent également le développement d'un comportement respectueux dans l'échange des idées, mais également des compétences argumentatives.

La réalisation d'un cours de lectures dirigées et d'un projet de thèse, de la conception à la rédaction du document définitif, permet à l'étudiant d'acquérir une autonomie intellectuelle et professionnelle. Le diplômé ou la diplômée aura développé sa capacité d'évaluer la qualité de son travail. Il ou elle aura également développé sa capacité à planifier et à exécuter diverses tâches dans la réalisation de travaux d'analyse.

4. RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

4.1. Répercussions sur les ressources humaines et physiques

La mise en œuvre du programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) nécessite des ressources humaines et physiques; toutefois, celles-ci sont d'ores et déjà disponibles à la Faculté.

4.1.1 Mesure dans laquelle les ressources actuelles (personnel enseignant et de soutien, bibliothèques, espace, matériel, etc.) seraient utilisées

4.1.1.1 Personnel enseignant

La FASS peut compter sur plusieurs professeures et professeurs qui sont titulaires d'un doctorat et qui sont actifs dans le domaine de la recherche. À cet effet, vous pouvez consulter la liste aux tableaux 14 et 15. Pour plus de précisions, les professeures et professeurs engagés dans le projet proposé sont classés à l'intérieur de deux catégories : les collaboratrices et collaborateurs directs ainsi que les contributrices ou contributeurs. Une collaboratrice directe ou un collaborateur direct est une professeure ou un professeur qui accepterait, le cas échéant, d'offrir l'un des quatre cours au programme pour une période variant d'un à trois ans. Elle ou il accepte également d'occuper le rôle de directrice ou directeur et/ou de codirectrice ou codirecteur de thèse et de superviser des étudiantes ou étudiants dans le cadre du cours SCSO6300 - Lectures dirigées (voir la liste tableau 14). Les contributrices ou contributeurs acceptent pour leur part d'offrir des conférences dans l'un des quatre cours magistraux du programme ou encore de superviser une étudiante ou un étudiant dans le cadre du cours SCSO6300 - Lectures dirigées (voir la liste au tableau 15). Il va de soi que la liste des collaboratrices et collaborateurs directs et des contributrices et contributeurs est en constante évolution.

Sur une base annuelle, la Faculté devra consacrer 12 crédits pour l'offre des cours SCSO 6100 - Épistémologie et hist. des sc. soc., SCSO6101 - Séminaire d'études thématiques, SCSO6200 - Méthodes de rech. en sc. soc. et SCSO 6202 - Projet de recherche. La Faculté s'est d'ailleurs engagée à réserver des charges de cours pour embaucher des chargés de cours qui donneront les cours offerts au premier cycle par les professeurs qui offriront les cours dans ce programme. Cette offre nécessitera l'allocation d'un montant maximal de 27 728 \$ par an, soit un montant de 6932¹⁶ \$ par charge de cours. Ce montant respecte la convention collective des chargées et des chargés de cours de l'Université de Moncton, campus de Moncton 2014-2017.

¹⁶ Ce montant est tiré de l'annexe 1 de la convention collective des chargées et des chargés de cours de l'Université de Moncton 2014-2017. Il correspond au traitement de base d'un chargé de cours avec un doctorat.

Tableau 4 : Coûts annuels liés à l'offre de quatre charges de cours

	Première année 2019-2020	Deuxième année 2020-2021	Troisième année 2021-2022	Quatrième année 2022-2023	Cinquième année 2023-2024
Charge de cours annuelle pour l'offre des cours SCSO6100, 6101, 6200 et 6202	4	4	4	4	4
Coût annuel	27 728 \$	27 728 \$	27 728 \$	27 728 \$	27 728 \$

4.1.1.2 Personnel de soutien

La Faculté des arts et des sciences sociales dispose d'un personnel qualifié pour la supervision des dossiers de premier et de deuxième cycles. Leurs compétences seront donc utilisées dans le cadre de la gestion des dossiers des étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise proposé.

4.1.1.3 Bibliothèques

La collection de la Bibliothèque Champlain comprend une diversité d'ouvrages fondateurs de chacune des disciplines des sciences sociales ainsi que d'ouvrages récents qui présentent les connaissances théoriques et méthodologiques actuelles. De plus, la Faculté, incluant les unités directement impliquées dans l'administration du programme, a bénéficié d'un budget annuel moyen de 47 725 \$ au cours des cinq dernières années pour le renouvellement et l'actualisation de ses diverses collections. Enfin, les étudiantes et étudiants et les professeures et professeurs peuvent également compter sur une large collection de revues et de périodiques électroniques dans l'ensemble des domaines couverts par le programme proposé. Pour appuyer ces conclusions, le rapport sur les ressources disponibles à la Bibliothèque Champlain est présenté à l'annexe 2.

Les étudiantes et les étudiants dont les projets peuvent bénéficier de l'apport de l'analyse de micro-données détaillées des grandes enquêtes de Statistique Canada peuvent par ailleurs compter sur l'aide d'analystes de Statistique Canada au Centre de données de recherche de l'Université de Moncton.

4.1.1.4 Espace

Sur une base annuelle, le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) nécessitera l'usage de deux locaux au semestre d'automne pour une période totale de trois heures par semaine et de deux locaux durant le semestre d'hiver également pour une période totale de trois heures par semaine. Avec l'ajout récent (2015) de trois salles de séminaires pour des petits (10 à 15 personnes) et des moyens groupes (30 personnes) aux troisième et quatrième étage de l'édifice Léopold-Taillon, l'offre du programme proposé pourra être satisfaite sans représenter une contrainte sur les locaux disponibles à la Faculté.

4.1.2 Ressources supplémentaires requises dans ces mêmes secteurs**4.1.2.1 Personnel enseignant**

Pour assurer l'offre d'un cours de lectures dirigées (SCSO6300) à chacune des étudiantes et à chacun des étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales), les professeures et professeurs qui supervisent une étudiante ou un étudiant dans le cadre de ce cours recevront 0,5 crédit d'encadrement pour chacune des étudiantes ou pour chacun des étudiants supervisés. Pour la direction de thèse, la professeure ou le professeur se verra attribuer un crédit d'encadrement par thèse complétée. Lorsqu'une professeure ou qu'un professeur aura cumulé trois crédits, il pourra obtenir une charge de cours en moins durant l'année universitaire suivante. La Faculté embauchera ainsi des chargés de cours pour assurer l'offre de cours de premier cycle offert par les professeures ou professeurs qui auront cumulé suffisamment de crédits de supervision de lectures dirigées et de direction de thèses de maîtrise. Ainsi pour chaque étudiante inscrite ou chaque étudiant inscrit au programme de maîtrise qui termine le cours SCSO6300 (0,5 crédit) ainsi que la thèse de maîtrise SCSO6900 (1 crédit) un total de 1,5 crédit doit être alloué à un ou plusieurs professeurs. Considérant que le traitement d'un chargé de cours varie entre 5 500 \$ et 6 932 \$ selon l'échelle salariale des chargées et chargés de cours à l'Université de Moncton campus de Moncton selon la convention collective pour la période 2014-2017, la Faculté doit inclure à son budget une somme de 6 932 \$ la deuxième année du programme, de 13 864 \$ la troisième année et de 27 728 \$ la quatrième année et une somme de 20 796 \$ la cinquième année du

programme. Le tableau suivant propose une analyse des crédits nécessaires à la supervision de cours et de thèses.

Tableau 5 : Analyse des crédits de dégrèvement nécessaires à l'offre du programme de maîtrise ès arts (sciences sociales)

	Première année 2019-2020	Deuxième année 2020-2021	Troisième année 2021-2022	Quatrième année 2022-2023	Cinquième année 2023-2024
Nouvelles admissions	4	5	8	8	8
Abandons	0	1	2	2	2
Inscriptions totales ¹⁷	4	8	11	14	14
Nombre de crédits nécessaires pour l'offre des cours SCSO6300	2	2.5	4	4	4
Nombre de crédits nécessaires pour la supervision de thèse SCSO6900	0	0	3	6	6
Total des crédits nécessaires	2	2.5	7	10	10
Coûts annuels en argent	0\$ ¹⁸	6932\$ ¹⁹	13 864\$ ²⁰	27 728\$ ²¹	20 796\$ ²²

4.1.2.2 Structure de gestion du programme

La Faculté devra mettre en place un Comité d'études supérieures (CES), qui aura pour fonction principale de suivre le cursus d'études de l'étudiante ou de l'étudiant, depuis son admission au programme jusqu'à l'obtention de son diplôme. Ce comité devra être composé de cinq membres provenant de la liste des professeures et professeurs de la Faculté considérés comme collaboratrices ou collaborateurs directs. En conformité avec le règlement 20.5 des études supérieures, chacun des membres du CES devra également être membre de l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR). Les personnes qui ont accepté le statut de collaboratrices ou collaborateurs directs proviennent de onze disciplines distinctes (administration publique, anglais, criminologie, économie, géographie, histoire, linguistique, information-communication, philosophie, traduction, travail social). Au moins trois des cinq membres proviendront des sciences sociales. Une alternance annuelle des membres sera prévue, et nous veillerons à ce que les disciplines précitées soient représentées, en alternance, au sein du CES, dans la mesure du possible.

Le comité des études supérieures (CES) est responsable de l'admission et la formation de sous-comités de jury de thèse. Le CES devra ainsi s'assurer que la thématique choisie permet de comprendre, d'étudier et d'analyser un sujet accepté en sciences sociales et que ce sujet s'arrime avec l'un des axes du programme. Le CES devra également approuver le sujet proposé par l'étudiant et approuvé par la directrice ou le directeur de thèse pour le cours SCSO6300 – Lectures dirigées. À la remise du projet de thèse, un comité composé de professeures ou de professeurs associés au programme sera également formé pour chacun des étudiants. Ce dernier sera responsable d'évaluer le projet de thèse et d'agir comme jury au moment du dépôt de la thèse.

Les membres qui composent le CES constitueront également le comité de programme de la maîtrise

¹⁷ Nous avons inclus dans nos cohortes l'abandon de deux étudiantes ou de deux étudiants sur une base annuelle.

¹⁸ Considérant qu'un professeur pourra bénéficier d'un dégrèvement lorsque ce dernier aura cumulé trois crédits de supervision, aucune charge de cours ne sera nécessaire la première année. Les deux crédits sont donc reportés à l'année suivante.

¹⁹ Ce chiffre représente une charge de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant le crédit cumulé à la banque de 2017-2018 aux 2,5 crédits de la banque de 2018-2019. Ce total de 4,5 crédits permet le dégrèvement d'une charge de cours de trois crédits et le report à la banque de 1,5 crédit.

²⁰ Ce chiffre représente deux charges de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant le crédit cumulé à la banque de 2018-2019 (1,5) aux 7 crédits de la banque de 2019-2020. Ce total de 8,5 crédits permet le dégrèvement de deux charges de cours de trois crédits et le report à la banque de 2,5 crédits.

²¹ Ce chiffre représente quatre charges de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant les 2,5 crédits cumulés à la banque de 2019-2020 aux 10 crédits de la banque de 2020-2021. Ce total de 12,5 crédits permet le dégrèvement de quatre charges de cours de trois crédits chacun.

²² Ce chiffre représente trois charges de cours de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant le crédit cumulé à la banque de 2020-2021 (0,5) aux 10 crédits de la banque de cours lectures dirigées et la supervision de thèse pour l'année universitaire 2021-2022. Ce total de 10,5 crédits permet le dégrèvement de trois charges de cours de trois crédits chacun.

ès arts (sciences sociales). A ces membres s'ajouteront une étudiante ou un étudiant du programme ainsi qu'une chargée ou un chargé de cours.

4.1.2.3 Espace

Afin de favoriser les discussions et de favoriser un travail assidu chez les étudiantes et chez les étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales), un local devrait normalement être mis à la disposition des étudiants. Ce dernier pourra ainsi devenir un lieu d'appartenance pour les étudiantes et les étudiants inscrits.

4.1.3 Incidence de l'utilisation de ces ressources pour les autres programmes compris la suppression ou la réduction de l'importance de programme pour faire place au nouveau programme

Comme le programme de maîtrise proposée n'a pas d'équivalent à l'Université de Moncton, il est peu probable que le programme ait des effets sur l'offre existante de programmes d'études supérieures à la Faculté et à la FESR ainsi qu'à l'Université de Moncton. Toutefois, l'offre de cours et la supervision de lectures dirigées et de thèse auront une incidence sur l'offre de cours dans différents programmes de premier cycle. Toutefois, les charges des professeurs et professeurs qui participent à l'offre de cours et à la supervision de lectures dirigées et de thèses seront normalement remplacées par des chargés de cours disponibles dans la région de Moncton. À cet effet, les unités principalement concernées peuvent compter sur une banque de chargés de cours.

4.1.4 Inscriptions importantes

Dans l'éventualité où le nombre d'étudiantes inscrites et d'étudiants inscrits se maintient ou augmente, aucun ajout de ressource n'est prévu.

4.2 Répercussions financières

L'analyse des revenus et l'évaluation des dépenses générées pour le programme proposé sont basées sur l'inscription de quatre nouveaux étudiants la première année, cinq nouveaux étudiants la seconde année et huit étudiantes et étudiants les années subséquentes avec un taux de rétention d'environ 80 %. Nous avons adopté une stratégie conservatrice d'évaluation de la rétention au programme de second cycle proposé.

Tableau 6 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année 2019-2020	Deuxième année 2020-2021	Troisième année 2021-2022	Quatrième année 2022-2023	Cinquième année 2023-2024
Inscriptions totales ^{23, 24}	4	8	11	14	14
Nouvelles admissions	4	5	8	8	8
Abandons	0	1	2	2	2
Nombre de diplômées et de diplômés prévus	0	3	3	6	6

23 Pour l'instant, il est difficile d'évaluer la demande des étudiants internationaux pour ce type de programme. Ainsi, la fréquentation étudiante prévue n'est construite que sur la base de l'évaluation de la demande canadienne.

24 Nous avons inclus dans nos cohortes une moyenne d'abandon de deux étudiantes ou étudiants sur une base annuelle.

Tableau 7 : Fréquentation étudiante prévue selon la catégorie étudiante

	Première année 2019-2020	Deuxième année 2020-2021	Troisième année 2021-2022	Quatrième année 2022-2023	Cinquième année 2023-2024
Nouvelles admissions	4	5	8	8	8
Étudiants canadiens	3	3	5	5	5
Étudiants internationaux	1	2	3	3	3
Inscriptions totales^{25 26}	4	8	11	14	14
Étudiants canadiens	3	5	7	10	10
Étudiants internationaux	1	3	4	4	4
Nombre de diplômées et de diplômés prévu	0	3	3	6	6

4.2.1 Coûts supplémentaires et totaux du programme pour les cinq premières années

Selon les calculs présentés aux tableaux 4 et 5 et les explications présentées à la section 4.1, l'offre du programme représente des coûts supplémentaires de 208 960 \$ sur cinq ans. Le tableau 8 présente le sommaire de ces coûts sur une base annuelle.

Tableau 8 : Coûts supplémentaires liés à l'offre du programme

	Première année 2019-2020	Deuxième année 2020-2021	Troisième année 2021-2022	Quatrième année 2022-2023	Cinquième année 2023-2024
Coût annuel pour l'offre des cours SC6101, SC6102, SC6200 et SC6201	27 728\$	27 728\$	27 728\$	27 728\$	27 728\$
Coûts sur une base annuelle pour le dégrèvement lié à l'offre du cours SC6300	0\$ ²⁷	6932\$ ²⁸	13 864\$ ²⁹	27 728\$ ³⁰	20 796\$ ³¹
Coût total	27 728\$	34 660\$	42 592\$	55 456\$	48 524\$

25 Pour l'instant, il est difficile d'évaluer la demande des étudiants internationaux pour ce type de programme. Toutefois, après consultation, nous estimons que la demande pourrait être importante. Initialement, nous estimons notre capacité d'accueil à deux étudiants internationaux la première année et trois étudiants internationaux les années subséquentes.

26 Nous avons inclus dans nos cohortes l'abandon moyen de deux étudiants sur une base annuelle soit un étudiant canadien et un étudiant de l'international.

27 Considérant qu'un professeur pourra bénéficier d'un dégrèvement lorsque ce dernier aura cumulé trois crédits de supervision, aucune charge de cours ne sera nécessaire la première année. Les deux crédits sont donc reportés à l'année suivante.

28 Ce chiffre représente une charge de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant le crédit cumulé à la banque de 2017-2018 aux 2,5 crédits de la banque de 2018-2019. Ce total de 4,5 crédits permet le dégrèvement d'une charge de cours de trois crédits et le report à la banque de 1,5 crédit.

29 Le total de 8,5 crédits permet le dégrèvement de deux charges de cours de trois crédits chacun.

30 Ce chiffre représente quatre charges de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant les 2,5 crédits cumulés à la banque de 2019-2020 aux 10 crédits de la banque de 2020-2021. Ce total de 12,5 crédits permet le dégrèvement de quatre charges de cours de trois crédits chacun.

31 Ce chiffre représente trois charges de cours. Ce montant a été obtenu en additionnant le crédit cumulé à la banque de 2020-2021 aux 10 crédits de la banque de cours lectures dirigées et la supervision de thèse pour l'année universitaire 2021-2022.

4.2.2 Sources de revenus anticipées pour couvrir les coûts

Les revenus anticipés, liés au frais de scolarité et aux subventions provinciales, sont estimés en utilisant le nombre d'inscriptions et les droits de scolarité en vigueur au second cycle pour l'année universitaire 2017-2018. De plus, le calcul des revenus générés par les droits de scolarité se fonde sur la répartition des 45 crédits sur deux années d'études, soit 15 crédits de cours et 15 crédits de thèse³² la première année et 15 crédits de thèse la deuxième année. Les revenus supplémentaires estimés, calculés avec l'assistance de la FESR et du Service des finances, sont présentés au tableau 10. Selon les calculs présentés dans les tableaux 9, 10 et 11, l'offre du programme représente des revenus cumulatifs de 373 752 \$ sur cinq ans, ce qui représente un surplus de 164 792 \$.

Tableau 9 : Revenus par semestre par étudiante ou étudiant canadien inscrit au programme sur une période de 24 mois (durée du programme)

	Première année 2019-2020 Automne 1	Première année 2019-2020 Hiver 1	Première année 2019-2020 Été 1	Deuxième année 2020-2021 Automne 2	Deuxième année 2020-2021 Hiver 2	Deuxième année 2020-2021 Été 2
Droits de scolarité	2 616 \$ (6 crédits de cours 7,5 crédits de thèse) ³³	2 616 \$ (6 crédits de cours 7,5 crédits de thèse) ³⁴	678 \$ (3 crédits de cours) ³⁵	1 260 \$ ³⁶ (7,5 crédits de thèse)	1 260 \$ (7,5 crédits de thèse)	226 \$ (Instance de thèse)
Total par année	Total année 5 910 \$			Total année 2 746 \$		

Tableau 10 : Revenus par semestre par étudiante ou étudiant international inscrit au programme sur une période de 24 mois (durée du programme)

	Première année 2019-2020 Automne 1	Première année 2019-2020 Hiver 1	Première année 2019-2020 Été 1	Deuxième année 2020-2021 Automne 2	Deuxième année 2020-2021 Hiver 2	Deuxième année 2020-2021 Été 2
Droits de scolarité	4 825 \$ (6 crédits de cours 7,5 crédits de thèse) ³⁷	4 825 \$ (6 crédits de cours 7,5 crédits de thèse)	1 179 \$ (3 crédits de cours) ³⁸	2 468 \$ ³⁹ (7,5 crédits de thèse)	2 468 \$ (7,5 crédits de thèse)	226 \$ (Instance de thèse)
Total par année	Total année 1 : 10 829 \$			Total année 2 : 5 161 \$		

³² Les 30 crédits de thèse sont facturés sur les quatre premières sessions de 2e cycle soit 7.5 crédits à l'automne 1 et à l'hiver 1 ainsi que 7.5 crédits à l'automne 2 et l'hiver 2.

³³ Ce montant est obtenu par le calcul de 6 crédits de cours au coût de 226\$ par crédit de cours et de 7.5 crédits de cours à 168\$ par crédits de cours pour un montant total de 2616\$ pour le semestre d'automne 2019.

³⁴ Ce montant est obtenu par le calcul de 6 crédits de cours au coût de 226\$ par crédit de cours et de 7.5 crédits de cours à 168\$ par crédits de cours pour un montant total de 2616\$ pour le semestre d'hiver 2020.

³⁵ Ce montant est obtenu par le calcul de 3 crédits de cours au coût de 226\$ par crédit de cours au printemps 2020.

³⁶ Ce montant est obtenu par le calcul de 7.5 crédits de cours à 168\$ par crédits de cours pour un montant total de 1260\$ pour le semestre d'automne 2020 et d'hiver 2021.

³⁷ Ce montant est obtenu par le calcul de 6 crédits de cours au coût de 393\$ par crédit de cours et de 7.5 crédits de cours à 329\$ par crédits de cours pour un montant total de 2616\$ pour le semestre d'automne 2019.

³⁸ Ce montant est obtenu par le calcul de 3 crédits de cours au coût de 393\$ par crédit de cours, pour un total de 1179\$ pour le semestre de printemps 2020.

³⁹ Ce montant est obtenu par le calcul de 7.5 crédits de cours à 329\$ par crédits de cours pour un montant total de 2468\$ pour le semestre d'automne 2020 et d'hiver 2021.

Tableau 11 : Revenus supplémentaires prévus pour le programme 2017 à 2022

	Première année 2019-2020	Deuxième année 2020-2021	Troisième année 2021-2022	Quatrième année 2022-2023	Cinquième année 2023-2024
Subvention provinciale			6 700 \$	21 450 \$	41 460 \$
Droits de scolarité Étudiants canadiens	17 730 \$ ⁴⁰	23 222 \$ ⁴¹	35 042 \$ ⁴²	43 280 \$ ⁴³	43 280 \$
Droits de scolarité Étudiants internationaux	10 829 \$ ⁴⁴	26 819 \$ ⁴⁵	37 648 \$ ⁴⁶	37 648\$ ⁴⁷	37 648 \$
Total des revenus	28 559 \$	50 041 \$	72 690 \$	102 378 \$	122 388 \$

4.2.3 Précisions en matière de financement supplémentaire destiné à l'immobilisation ou au fonctionnement

s. o.

5. RELATIONS AVEC LES AUTRES PROGRAMMES ET ÉTABLISSEMENTS

5.1 Relation avec les programmes existants du même établissement

La mise en œuvre d'un programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) comblera une lacune importante à la Faculté et à l'Université de Moncton. En effet, bien que la Faculté offre des programmes de deuxième cycle en sciences sociales, ces derniers sont orientés vers des thématiques spécifiques comme les programmes offerts dans le domaine de l'administration publique au sein de l'École des hautes études publiques (Certificat de deuxième cycle en gestion des services de santé ou en gestion publique contemporaine ; maîtrise en administration publique et *Juris Doctor* ainsi que la maîtrise en gestion de services de santé). Aucun programme n'aborde une perspective plus globale liée à la recherche en sciences sociales. Ce vide prive ainsi les étudiantes et les étudiants diplômés qui souhaitent poursuivre des études supérieures dans le domaine de la recherche en sciences sociales dans leur communauté. Dans ce contexte, le programme proposé nuira peu aux programmes existants, mais représentera un important ajout à la carte des programmes susceptibles de retenir une étudiante ou un étudiant ou de l'attirer.

Une fois le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) mis en œuvre, des collaborations pourront avoir lieu avec l'École de travail social et l'École des hautes études publiques.

L'offre du programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) pourrait avoir une incidence sur les inscriptions aux programmes de maîtrise en études de l'environnement et dans différents programmes de la Faculté de droit. Toutefois, la Faculté estime que la clientèle qui fréquente ces programmes a des objectifs de formations et de professionnalisation tout à fait distincts de ceux que peuvent avoir les étudiantes et les étudiants qui s'inscriront au programme proposé. Des projets de collaboration pourront également être élaborés avec ces programmes selon la demande étudiante.

40 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de trois étudiantes et étudiants canadiens à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 5910\$ pour un total de 17 730 \$.

41 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de trois étudiantes et étudiants canadiens à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 5910\$ et de deux étudiantes et étudiants à la deuxième année du programme à des frais de scolarité annuel totalisant 2746\$ pour un total de 23 222\$.

42 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de cinq étudiantes et étudiants canadiens à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuel totalisant 5910\$ et de deux étudiantes et étudiants à la deuxième année du programme à des frais de scolarité annuel totalisant 2746\$ pour un total de 35 042\$.

43 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de cinq étudiantes et étudiants canadiens à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 5910\$ et de cinq étudiantes et étudiants à la deuxième année du programme à des frais de scolarité annuel totalisant 2746\$ pour un total de 43 280\$.

44 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription d'une étudiante ou d'un étudiant international à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 10 829\$.

45 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de deux étudiantes et étudiants internationaux à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 10 829\$ et d'une étudiante ou d'un étudiant à la deuxième année du programme à des frais de scolarité annuels totalisant 5161\$ pour un total de 37 648\$.

46 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de trois étudiantes et étudiants internationaux à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 10 829\$ et d'une étudiante ou d'un étudiant à la deuxième année du programme à des frais de scolarité annuels totalisant 5161\$ pour un total de 37 648\$.

47 Ce montant est obtenu par le calcul de l'inscription de trois étudiantes et étudiants internationaux à la première année du programme de maîtrise à des frais de scolarité annuels totalisant 10 829 \$ et d'une étudiante ou d'un étudiant à la deuxième année du programme à des frais de scolarité annuels totalisant 5161\$ pour un total de 37 648\$.

5.2 Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

Selon un rapport de l'Association canadienne pour les études supérieures intitulé *Les programmes d'études supérieures interdisciplinaires au Canada : pratique et potentiel*, les programmes multidisciplinaires ou interdisciplinaires sont présents sous quatre formes. Certains programmes sont conçus sur une base individuelle pour convenir au besoin particulier d'un sujet de mémoire d'un étudiant. Ainsi, à l'aide des conseils de sa directrice ou de son directeur et sous réserve de l'approbation d'un Comité des études supérieures multidisciplinaires, l'étudiante ou l'étudiant construit un curriculum d'étude qui vient appuyer son projet de recherche particulier. Ces programmes sont construits à l'aide de banques de cours de deuxième cycle existants dans d'autres universités. Certains programmes sont conçus comme des programmes supplémentaires qui visent à offrir à une étudiante ou un étudiant de maîtrise une expérience multidisciplinaire. Ce programme est donc un ajout à un programme déjà existant. Certains autres programmes sont plutôt des certificats ou diplômes qui ne mènent pas à un grade, mais qui permettent d'acquérir des connaissances multidisciplinaires. Enfin, certains programmes sont des programmes dits à admission directe. Ces programmes sont le résultat de la collaboration entre plusieurs unités académiques et visent à mettre en œuvre un programme interdisciplinaire ou multidisciplinaire. Ces programmes sont offerts dans plus de 34 universités au Canada⁴⁸. C'est un programme de ce genre que nous proposons.

Notre analyse de différents programmes à admission directe permet de constater que ce type de maîtrise interdisciplinaire ou multidisciplinaire est souvent axé sur une ou plusieurs thématiques particulières. Au nombre de ces programmes thématiques offerts par de petites universités ou des universités de taille moyenne, on compte le programme M. Sc. en science interdisciplinaire de la santé ainsi que le programme de maîtrise pluridisciplinaire en étude des femmes de l'Université d'Ottawa, le programme de maîtrise en études de genre de la Memorial University et le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) du développement territorial de l'Université du Québec en Outaouais.

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) proposé ici est plus généraliste que ces programmes, puisqu'au lieu d'imposer une thématique spécifique de recherche, l'orientation de la maîtrise est plutôt choisie par les étudiantes et étudiants par l'entremise de la thématique sélectionnée dans le cadre du cours de lectures dirigées et dans le cadre des trois axes privilégiés dans le programme. Le programme permet donc ainsi à l'étudiante inscrite ou à l'étudiant inscrit, avec l'accord de son ou ses directrices ou directeurs de thèse et les membres du CES, de sélectionner l'orientation thématique de son projet de recherche. Ce choix est évidemment influencé par le sujet de thèse proposé par l'étudiante ou l'étudiant. Dans les universités de langue anglaise des provinces de l'Atlantique, deux programmes de ce type sont offerts, soit à la University of New Brunswick (UNB) et à la Memorial University. Dans le reste du Canada, ce type de programmes est proposé dans plusieurs universités dont la University of Manitoba et l'Université Laurentienne. Afin de nous assurer de la pertinence du programme proposé, nous le comparerons donc à six programmes offerts dans diverses universités canadiennes.

Ces programmes sont les suivants :

- Masters in Interdisciplinary Studies (IDST) offert par la University of New Brunswick;
- Master of Philosophy, programme interdisciplinaire offert par la Memorial University;
- Le programme de maîtrise en Interdisciplinary Humanities offert par l'Université Laurentienne;
- Le programme d'Individual Interdisciplinary Studies offert par la University of Manitoba;
- Master of Arts in Interdisciplinary Studies offert par la Royals Roads University (Colombie-Britannique);
- Interdisciplinary Studies (MA and MSc Programs) offert par la University of Northern British Columbia.

La multidisciplinarité ou l'interdisciplinarité

Dans la documentation consultée sur les différents programmes multidisciplinaires, interdisciplinaires ou pluridisciplinaires analysés, on fournit peu d'information sur la place et le sens des concepts retenus. Toutefois, le programme offert par la Memorial University, celui offert par l'Université Laurentienne et le programme ici proposé par la Faculté incluent des cours obligatoires qui permettent aux étudiantes

48 F.L. Hall, *Les programmes d'étude supérieure interdisciplinaires au Canada : Pratique et potentiel*, Association canadienne pour les études supérieures, 2014 p. 9.
<http://www.cags.ca/documents/publications/working/IDGPs%20FINAL%20report%20revised%20APPROUVE%20D.FRENCH.pdf>

et aux étudiants inscrits de se construire un langage multidisciplinaire commun tant sur le plan de la méthodologie que de la théorie et l'épistémologie de la recherche en sciences sociales. Hall (2014) précise d'ailleurs dans son rapport d'analyse des programmes interdisciplinaires que l'interdisciplinarité s'articule dans les programmes canadiens soit en offrant des cours sur la pensée de la recherche et sur la méthodologie en sciences sociales ou encore en s'assurant que les cours soient offerts en tandem par des professeurs de deux disciplines afin de s'assurer que l'étudiant développe dans ses travaux une façon interdisciplinaire de concevoir ses projets⁴⁹. Selon les définitions des concepts de multidisciplinarité, d'interdisciplinarité et de transdisciplinarité présentés au tableau 1, cette organisation des programmes correspond à la définition de multidisciplinarité. En effet, ces programmes présentent les connaissances disciplinaires de façon juxtaposée. Ainsi, les étudiants sont exposés à une diversité de connaissances qu'ils doivent utiliser pour réfléchir à leur problématique de recherche, et ce tant sur le plan théorique que méthodologique.

La multidisciplinarité est quant à elle au cœur de la gestion des programmes analysés. En effet, les six programmes consultés sont offerts grâce à une collaboration entre une diversité de disciplines des sciences sociales. Le programme proposé à la Faculté est offert par la collaboration d'une diversité de professeurs et professeurs provenant de différentes disciplines. De plus, des collègues de différentes disciplines des sciences sociales de la Faculté pourront se greffer au programme afin de superviser des projets de recherche. Ainsi, pour assurer le bon fonctionnement du programme, un CES multidisciplinaire sera créé.

Bien que la multidisciplinarité soit exigée dans les travaux remis par les étudiantes et les étudiants durant leur scolarité dans les différents programmes consultés, l'exigence de la multidisciplinarité (juxtaposition de connaissances de différentes disciplines) ou l'interdisciplinarité (l'intégration de connaissances méthodologiques ou théoriques de différentes disciplines afin de construire une nouvelle compréhension d'un sujet complexe) dans le projet de thèse et dans la thèse déposée par les étudiantes et les étudiants inscrits est toutefois peu discutée. Toutefois, Hall (2014) précise que c'est le rôle des CES de formuler des règles précises sur les exigences multidisciplinaires ou interdisciplinaires. Dans le cadre du programme proposé, aucune contrainte multidisciplinaire ou interdisciplinaire n'est imposée aux étudiantes et aux étudiants. Le programme a pour but de permettre la construction d'une pensée réflexive multidisciplinaire et de permettre l'ancrage de la pensée critique en sciences sociales dans l'analyse de différentes problématiques. Dans ce contexte, l'étudiante devra décider en collaboration avec sa directrice ou son directeur de la place et du sens de la multidisciplinarité dans le projet de recherche. Selon la thématique de recherche choisie, l'étudiante ou l'étudiant pourra avoir recours à la multidisciplinarité ou l'interdisciplinarité dans la conception de son projet de thèse ou ses travaux de recherche; toutefois, le programme proposé impose uniquement la multidisciplinarité dans le cadre des cours obligatoires.

À cet égard, une étude menée par l'Association canadienne des études supérieures précisait que « [l]a signature de la multidisciplinarité ne se trouve pas dans la composition des programmes, mais dans les objectifs fixés lors de la conception des programmes⁵⁰ ». Ainsi, si la dimension multidisciplinaire sera notamment présente dans les cours eux-mêmes puisqu'il s'agira alors d'échanger et d'intégrer certains concepts et méthodes; c'est le programme lui-même qui sera de nature multidisciplinaire puisqu'il englobe une variété de disciplines. Ainsi, la dimension multidisciplinaire se trouve-t-elle explicitement revendiquée dans les objectifs de mise en situation de recherche, de mobilisation et d'échange des connaissances et de partage des compétences et des pratiques.

Conditions d'admission au programme

Conditions générales

Le programme proposé exige que la candidate ou le candidat qui souhaite s'inscrire au programme détienne un diplôme de premier cycle dans l'un des domaines des sciences sociales. Cette exigence est similaire aux autres programmes multidisciplinaires canadiens. L'Université de Moncton tout comme l'Université du Manitoba exige des candidates et des candidats qui veulent poursuivre des études de deuxième cycle une moyenne de 3,0 au terme de leurs études de premier cycle. La University of New Brunswick exige plutôt une moyenne de 3,3. Contrairement aux autres universités avec lesquelles le programme proposé est comparé, la Royal Roads University exige que les candidates et les candidats

49 F.L. Hall, *Les programmes d'étude supérieure interdisciplinaires au Canada : Pratique et potentiel*, Association canadienne pour les études supérieures, 2014, p. 24. <http://www.cags.ca/documents/publications/working/IDGPs%20FINAL%20report%20reviscd%20APPROUVE%20D.FRENCH.pdf>

50 Association canadienne pour les études supérieures, *Profil des études de maîtrise au Canada*, décembre 2006, p. 2. http://www.cags.ca/documents/publications/best_practices/CAGS-Maitrise.pdf

aux études de deuxième cycle possèdent une expérience de travail de trois ans pour s'inscrire à leur programme.

Documents soumis au moment de l'inscription

Le programme proposé exige que les candidates et candidats soumettent au moment de l'inscription deux types de documents : une lettre de motivation et deux lettres de recommandation. La lettre de motivation permet à la candidate ou au candidat d'énoncer les raisons pour lesquelles elle ou il souhaite poursuivre des études de deuxième cycle ainsi que de préciser ses intérêts de recherche. L'ensemble des universités avec lesquelles nous avons comparé le programme proposé exige également ce type de documents. Toutefois, la University of New Brunswick et l'Université du Manitoba exigent des candidates et des candidats qu'ils remettent des documents distincts pour expliciter la motivation à s'inscrire au programme et le projet de recherche proposée.

Le programme proposé ici exigera deux lettres de recommandation, mais certains programmes comme ceux de UNB, de l'Université Laurentienne, de l'Université du Manitoba et de la University of Northern British Columbia exigent trois lettres de recommandation. Contrairement aux autres universités, la University of New Brunswick exige que les candidates et des candidats sélectionnent leur directeur de recherche avant même d'être admis au programme. Le programme proposé n'exige pas que l'étudiante ou de l'étudiant désigne une directrice ou un directeur de recherche avant l'admission; toutefois, dans le calendrier de formation, l'étudiante ou l'étudiant inscrit doit avoir signé une entente avec un professeur ou une professeure pour la supervision de thèse au début de la deuxième session.

Nombre de crédits de cours

Le nombre de crédits de cours dans chacun des programmes multidisciplinaires varie de six crédits de cours à 30 crédits de cours. Trois tendances sont observables dans les programmes multidisciplinaires en sciences sociales. D'une part, certains programmes exigent la réalisation d'un nombre variable de crédits de cours, mais n'imposent aucun cours obligatoire. Les cours auxquels sont inscrits les étudiantes et les étudiants sont choisis en collaboration entre les directrices et les directeurs de thèse et les étudiantes et les étudiants selon le sujet de recherche; c'est le cas de la University of New Brunswick, de l'Université du Manitoba, de la Royal Roads University et de la University of Northern British Columbia. D'autre part, certains programmes mettent l'accent sur les cours multidisciplinaires offerts aux programmes. Dans ces derniers, le nombre de crédits de cours varie entre 21 et 30 crédits obligatoires et au choix. C'est le cas du programme offert par la Memorial University et par l'Université Laurentienne.

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) proposé adopte une approche mixte, c'est-à-dire qu'il demande à l'étudiante ou à l'étudiant de s'inscrire à quatre cours de tronc commun obligatoires (SCSO6100, SCSO6101, SCSO6200 et SCSO6202); ces cours obligatoires leur permettront d'acquérir un langage commun sur la recherche et la production de connaissances en sciences sociales. De plus, la réalisation de l'un de ces cours, SCSO6101 - Séminaire d'études thématiques, permettra à l'étudiante et à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés de réflexion et d'analyse interdisciplinaire en réalisant un travail portant sur l'un des trois axes du programme. Enfin, par l'inscription obligatoire à un cours de lectures dirigées (SCSO6300), l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme aura la liberté d'aborder la thématique pertinente à la compréhension de son objet d'étude. Le choix de l'étudiante et de l'étudiant est toutefois conditionnel à l'approbation du directeur ou de la directrice de thèse, des professeurs qui assureront la supervision des lectures dirigées et des membres du CES. Cette stratégie a été choisie afin d'assurer l'acquisition de connaissance multidisciplinaire tout en assurant l'avancement de connaissances liées au sujet de thèse.

Nombre de crédits de thèse

L'analyse des programmes multidisciplinaires permet de constater deux tendances relativement aux crédits de thèse. Certains programmes exigent un nombre restreint de crédits de thèse (entre 9 crédits et 15 crédits) afin de mettre plutôt l'accent sur les cours. C'est le cas du programme offert par la Memorial University, par l'Université Laurentienne, par la Royal Roads University et par la University of Northern British Columbia. Certains autres programmes comme celui offert par la University of New Brunswick et le programme proposé ici mettent plutôt l'accent sur le processus de recherche avec un nombre respectif de 27 crédits et de 30 crédits de thèse. L'un des objectifs du programme consistant à former les étudiants à la recherche, le nombre important de crédits associés à la thèse permet d'assurer que les étudiantes et les étudiants inscrits au programme conceptualiseront un projet de thèse et

réaliseront l'ensemble des étapes nécessaires à sa réalisation, de la recension des écrits à la rédaction de la thèse et sa soutenance.

Dans l'ensemble, le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) proposé consiste à offrir à l'étudiante ou à l'étudiant l'opportunité d'acquérir le langage communément utilisé, discuté, analysé et critiqué en sciences sociales tout en lui permettant d'élaborer un projet de recherche qui rejoint les intérêts des étudiantes et des étudiants inscrits au programme.

Tableau 12 : Comparaison de programmes multidisciplinaires, interdisciplinaires ou pluridisciplinaires dans les domaines liés aux sciences sociales

	Programme de maîtrise en sciences sociales de l'Université de Moncton	Masters in Interdisciplinary Studies (IDST) offert par la University of New Brunswick (UNB) ⁵¹	Master of Philosophy, an interdisciplinary program par la Memorial University of Newfoundland ⁵²	Master Interdisciplinary Humanities offert par l'Université Laurentienne	Master Individual Interdisciplinary Studies de la University of Manitoba ⁵³	Master of Arts in Interdisciplinary Studies Royal Roads University	Interdisciplinary Studies (MA and MSc Programs) University of Northern British Columbia ⁵⁴
Disciplines associées dans l'offre du programme	Disciplines associées aux collaboratrices et collaborateurs directs du programme	Choix de s'associer avec deux à trois disciplines	L'ensemble des disciplines réunies à la Faculty of Arts à la Memorial University.	Anglais, Études religieuses, Musique, Philosophie, Théâtre, Études des femmes, Études classiques	Choix de l'étudiant de s'associer avec deux à trois disciplines	Arts, Sciences sociales et Sciences humaines	Arts, Sciences sociales et Sciences humaines
Durée du programme	24 mois plein temps	24 mois plein temps	24 mois plein temps	Quatre semestres	Deux à quatre semestres	2 à 2.5 ans	2 ans
Diplôme	Maîtrise ès arts (sciences sociales)	Masters in Interdisciplinary Studies (IDST)	M. Phil.	M. Phil. in Humanities	MA in Interdisciplinary Studies	MA Interdisciplinary Studies	MA in Interdisciplinary Studies
Conditions d'admission	Être titulaire d'un diplôme de 1 ^{er} cycle dans l'un des domaines des sciences sociales ou des sciences humaines (ou dans une discipline connexe);	Détenir un diplôme de premier cycle; Avoir obtenu une moyenne de 3,3. (A-); Directeur de thèse sélectionné avant l'entrée dans le programme Lettre de motivation; Un document de cinq pages présentant un projet de recherche; Trois lettres de recommandation; Un exemple d'essai de 15 à 20 pages rédigé dans le	Détenir un diplôme de premier cycle dans une discipline des sciences humaines; deux lettres de recommandation	Un diplôme de baccalauréat dans l'un des domaines liés aux sciences humaines avec une moyenne de B+ Lettre de motivation; Le choix d'une directrice ou d'un directeur potentiel; Un exemple de dissertation universitaire de 1500 mots Trois lettres de recommandation;	Diplôme de baccalauréat complété avec une moyenne de 3,0; Relevé de notes complet; Trois lettres de recommandation; Lettre de motivation entre 300 et 600 mots expliquant la multidisciplinarité du projet; Proposition d'un projet de recherche de 2 pages; Cours proposés	Baccalauréat de 4 ans ou équivalent ; Un minimum de trois ans d'expérience sur le marché du travail ; Lettre de motivation (2 pages) ; Curriculum Vitae Deux lettres de recommandation	Baccalauréat de 4 ans ou équivalent ; Trois lettres de recommandation; Description du projet de recherche (1 page) ;

51 Gibbins, J. Eyre, L. (2014). Handbook for Graduate Students in Interdisciplinary Studies, Fredericton, University of New Brunswick. <http://www.unb.ca/gradstudies/programs/interdisciplinary/resources/handbook.pdf>

52 Memorial University. (2015). Master of philosophy in humanities. St. John's. <http://www.mun.ca/humanities/home/>

53 University of Manitoba. (2015), Individual Interdisciplinary Studies Overview. Winnipeg. http://umanitoba.ca/faculties/graduate_studies/media/IIS_Overview.pdf, University of Manitoba. (2014). Individual Interdisciplinary Studies. Winnipeg. Consulté à : http://umanitoba.ca/faculties/graduate_studies/admin/supplemental_regulations.html

54 University of Northern British Columbia. (2015). Interdisciplinary Studies (MA and MSc Programs). <http://www.unbc.ca/calendar/graduate/interdisciplinary-studies>

		cadre d'un cours universitaire; Relevés de notes Optionnel C.V.					
Nombre de crédits de cours	15 crédits	18 crédits de cours	30 crédits de cours	21 crédits	6 crédits à 24 crédits selon le projet de recherche	24 crédits de cours 6 crédits de cours de méthodologie	24 crédits de cours
Liste des cours obligatoires et à option	SCSO6100 - Épistémologie et histoire des sciences sociales SCSO6101 - Séminaire d'études thématiques SCSO6200 - Méthodes de recherche en sciences sociales SCSO6202 - Processus de recherche SCSO6300 - Lectures dirigées	Les cours sont choisis avec le directeur de thèse pour répondre à l'orientation du sujet de recherche, dont deux lectures dirigées;	6000 Speaking & Writing I 6010/11 History I 6040 Science & Technology 6041 Humanities Seminar 6001 Speaking & Writing II 6020/21 Western Literature I 6030/31 Philosophy I 6010/11 History II 6040 Science & Technology 6041 Humanities Seminar 6020/21 Western Literature II 6030/31 Philosophy II	HUMA 5117 - Academic Research Methods (3 crédits) HUMA 5266 - Academic Culture and Practice (3 crédits) 15 crédits de cours au choix Séminaire interdisciplinaire (aucun crédit); Un semestre pratique : travail dans un organisme. L'étudiant doit compléter 100 heures de travail au cours d'une période de 10 semaines.	Déterminer selon le projet de recherche et les départements affiliés	Les cours sont choisis par l'étudiant et approuvés par le professeur et le comité interdisciplinaire;	12 crédits de cours de Signe IDIS. Aucun cours obligatoire, les choix de cours doivent toutefois être approuvés par le directeur ou la directrice et un comité interdisciplinaire

	Programme de maîtrise en sciences sociales de l'Université de Moncton	Masters in Interdisciplinary Studies (IDST) offert par la University of New Brunswick (UNB) ⁵⁵	Master of Philosophy, an interdisciplinary program par la Memorial University of Newfoundland ⁵⁶	Master Interdisciplinary Humanities offert par l'Université Laurentienne	Master Individual Interdisciplinary Studies de la University of Manitoba ⁵⁷	Master of Arts in Interdisciplinary Studies Royals Roads University	Interdisciplinary Studies (MA and MSc Programs) University of Northern British Columbia ⁵⁸
Nombre de crédits de thèse	30 crédits de thèse	27 crédits de thèse	15 crédits de thèse	9 crédits de thèse	Variation selon le projet de recherche proposé	12 crédits de thèse	12 crédits de thèse
Conditions de dépôt de la thèse	Dépôt de la thèse Évaluation par un comité Défense du projet de thèse devant le comité multidisciplinaire Soutenance	Présentation d'un projet de thèse ; Défense du projet de thèse devant le comité multi disciplinaire ; Dépôt de la thèse ; Soutenance ;	Examen compréhensif incluant un journal ou un projet de recherche complété ⁵⁹ .	La thèse peut se centrer sur une discipline; Comité d'évaluation du projet de thèse : trois membres.	Présentation d'un projet de thèse ; Défense du projet de thèse devant le comité multidisciplinaire ; Dépôt de la thèse ; Soutenance ;	Défense du projet de thèse devant le comité multidisciplinaire ; Dépôt de la thèse ;	Défense du projet de thèse devant le comité multidisciplinaire ; Dépôt de la thèse ;

55 Gibbings, J. Eyre, L (2014). Handbook for Graduate Students in Interdisciplinary Studies, Fredericton, University of New Brunswick. <http://www.unb.ca/gradstudies/programs/interdisciplinary/resources/handbook.pdf>

56 Memorial University. (2015). Master of philosophy in humanities. St. John's. <http://www.mun.ca/humanities/home/>

57 University of Manitoba. (2015), Individual Interdisciplinary Studies Overview. Winnipeg. http://umanitoba.ca/faculties/graduate_studies/media/IIS_Overview.pdf University of Manitoba. (2014). Individual Interdisciplinary Studies. Winnipeg. Consulté à : http://umanitoba.ca/faculties/graduate_studies/admin/supplemental_regulations.html

58 University of Northern British Columbia. (2015). Interdisciplinary Studies (MA and MSc Programs).

59 Memorial University. (2015). Master of philosophy in humanities : Comprehensive Examination. St. John's. <http://www.mun.ca/humanities/curriculum/exam.php>

5.3 Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu

Le programme proposé s'associe avec le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick (RRPSNB), qui a pour objectif de créer des liens entre le gouvernement, ses représentants, les chercheurs et les communautés. Ainsi, ce réseau sera un allié de premier plan pour permettre des codirections avec des professeurs d'autres universités dans le cas où leurs domaines de recherche seraient utiles et pertinents à la direction de nos étudiants. Ces partenariats pourront favoriser à plus long terme la mise en œuvre de projets de recherche nationaux.

Il y a également l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), qui s'emploie à « créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus innovatrices et plus productives, en travaillant avec les collectivités variées à développer et à diversifier leur économie et en faisant la promotion des atouts de la région » (www.acoa-apeca.gc.ca). L'APECA travaille notamment à la défense des intérêts du Canada atlantique à l'échelle nationale en ce qui a trait à l'élaboration de politiques, à la recherche et à l'analyse, et elle collabore avec d'autres ministères pour assurer l'harmonisation des politiques et des programmes gouvernementaux.

Des collaborations pourront également être négociées avec différents organismes qui ont des besoins en recherche. Pensons par exemple à Service correctionnel Canada qui a une entente avec la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département de sociologie et de criminologie qui facilite les partenariats de recherches entre les deux institutions. Cette entente pourra être étendue pour inclure les étudiants du programme de maîtrise. Des organismes communautaires comme la société John Howard du Nouveau-Brunswick ont également des besoins de recherches. À ce jour trois étudiants de baccalauréat ont collaboré à des collectes de données au bénéfice de l'organisme. Cet organisme aurait bénéficié d'une collaboration avec un programme de second cycle. Ainsi, des ententes de collaborations pourront être ajoutées selon les intérêts des organismes publics, parapublics, communautaires, des étudiantes et des étudiants.

5.4 Preuve de consultation auprès d'autres établissements

Les informations sur les différents programmes avec lesquels le programme proposé a été comparé ont été colligées à l'aide de la documentation disponible en ligne. Les références des documents officiels consultés pour comparer le programme proposé ont été placées en note de bas de page du tableau 12 ainsi que dans le document lorsque les informations ont été comparées entre elles.

6. BESOINS DU PROGRAMME

6.1 Besoins sociaux

Ce programme fait partie intégrante de la planification académique développée par la Faculté des arts et des sciences sociales et intégrée dans le Rapport sur la planification académique préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs à l'automne 2016.

En ce sens, le programme sera le premier programme de 2^e cycle en sciences sociales offert en français dans les provinces de l'Atlantique. De plus, ce programme s'associe aux objectifs fixés par le Plan stratégique 2020 de l'Université de Moncton. En effet, ce dernier a ciblé le développement de la recherche et de nouveaux programmes de cycles supérieurs comme un de ses objectifs principaux (orientation 4.3) : « La recherche est un moyen stratégique de promouvoir des projets multidisciplinaires, intercampus et interuniversitaires auxquels participent la population étudiante et les professeurs et les professeurs⁶⁰. »

De plus, l'insertion d'étudiantes et d'étudiants dans différents milieux de stages tant dans les domaines de la criminologie, de la sociologie ou de la science politique permet de répondre aux besoins de plusieurs organismes à la recherche de professionnels qui sont en mesure de comprendre et d'analyser des situations complexes avec une diversité de savoirs disciplinaires. À une époque où les équipes de travail multidisciplinaires sont communes, il apparaît pertinent de former des professionnels qui peuvent faire le pont entre différents discours et vocabulaires. Le programme proposé permettra donc de répondre à un besoin réel.

⁶⁰ *Planification stratégique 2020. Un rêve qui nous appartient*, Moncton, Université de Moncton, 2013.

6.2 Consultation auprès des employeurs et autres

Afin de tester la pertinence de ce projet de maîtrise ès arts (sciences sociales), l'ébauche a été soumise pour évaluation à quatre organismes qui connaissent très bien les réalités acadiennes régionales ainsi que des relations de l'Acadie sur les scènes nationale et internationale, à savoir la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), la Société nationale de l'Acadie (SNA), l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et la Direction des politiques de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)⁶¹.

Les quatre organismes ont été favorablement impressionnés par ce programme qui à leur avis répond à un réel besoin au sein de la communauté acadienne, particulièrement en termes d'un attrait supplémentaire pour venir étudier en sciences sociales et aussi pour retenir à l'Université de Moncton et dans la province davantage de jeunes Acadiennes et Acadiens qui souhaitent poursuivre des études de cycle supérieur et achever leur formation universitaire de deuxième cycle, voire même poursuivre au doctorat.

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) appuie et souligne l'importance d'un programme en sciences sociales en ce qu'il favorise la rétention des jeunes dans nos régions. La Société Nationale de l'Acadie (SNA) précise le besoin d'un tel programme pour les entreprises acadiennes et néo-brunswickoises et souligne que cette formation correspond aussi à l'approche de la SNA quant à la gestion de ses dossiers. L'impact positif sur la construction identitaire a été soulevé ainsi que l'apport bénéfique de l'approche multidisciplinaire en termes d'atout pour de futurs leaders des communautés acadiennes qui seraient ainsi mieux outillés de connaissances croisées pour mobiliser les connaissances et agir en faveur du développement de l'Acadie dans un monde de plus en plus complexe.

Ce projet est aussi vu comme un atout au plan du développement d'activités de recherche acadienne en sciences sociales qui seraient dès lors plus en mesure d'être financées lorsqu'elles contribuent à la formation d'étudiants du deuxième cycle, le tout renforçant l'axe de recherche en sciences sociales portant sur des questions d'intérêt en Acadie. L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) envisage de très bonnes possibilités de collaboration, notamment en s'offrant comme un lieu d'accueil pour permettre à des étudiants d'effectuer des projets de recherche, et aussi pour la codirection de thèses, dans la mesure où trois chercheurs de l'Institut sont sociologues et disposés à devenir professeurs associés. Et de manière générale, ce projet de maîtrise est aussi perçu comme un important moyen de consolidation de liens de collaboration avec la Faculté, le tout au bénéfice de l'Université de Moncton et de la communauté acadienne.

La Direction des politiques de l'APECA y voit d'importants bénéfices en termes de l'augmentation dans la région du nombre de professionnelles et professionnels de la recherche en sciences sociales, ce qui rejoint aussi des besoins actuels de la fonction publique qui recherche de plus en plus de gens ayant une formation variée comme celle que propose la maîtrise ès arts (sciences sociales). L'approche multidisciplinaire est aussi perçue comme une bonne stratégie pour le marché actuel de l'emploi et le choix de favoriser un programme avec rédaction de thèse est tout à fait en correspondance avec l'objectif d'avancement de la recherche dans la région. Selon l'APECA, la recherche en sciences sociales contribue au développement de l'économie régionale et le programme proposé « ne fait qu'accentuer la possibilité que ceci se réalise ». Soucieux du succès dans la réalisation de ce projet sur le plan pratique et de la collaboration, l'APECA invite d'ailleurs à réfléchir à la possibilité d'une offre du programme à temps partiel à l'intention de personnes déjà sur le marché de travail et qui souhaiteraient entreprendre une maîtrise avec thèse.

6.3 Priorité accordée au programme

Ce programme permettra à des étudiantes et étudiants francophones de poursuivre des études dans leur communauté dans l'un ou l'autre des domaines des sciences sociales. Ce besoin est d'ailleurs appuyé par les nombreuses lettres rédigées par les étudiantes et les étudiants présents et anciens (annexe 3). Il permettra également aux professeures et professeurs impliqués dans le programme d'augmenter leur capacité de colliger des données, de publier des résultats de recherche probants et d'obtenir des subventions de recherche.

Par ailleurs, l'Université de Moncton dispose maintenant de nouvelles bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick d'une valeur de 7 000 \$ pour les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux et organisées selon deux filières : STGM – en sciences, technologies, génie, mathématiques (sciences naturelles) et en innovation sociale (sciences sociales). En 2014, 48 étudiantes

61 Voir lettres d'appui à l'annexe 3.

et étudiants ont eu de telles bourses, mais surtout en STGM et peu en innovation sociale. Ce programme nous permettrait d'équilibrer un peu plus notre offre de bourses entre STGM (sciences naturelles) et innovation sociale (sciences sociales). Ce programme permettrait aussi au bureau du développement philanthropique d'approcher nos diplômées et diplômés en sciences sociales afin qu'ils puissent contribuer à nourrir un fond de bourse de cycles supérieurs. Offrir un tel programme créera plus de perspective et une flexibilité dans le recrutement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs avec un potentiel visant un plus grand bassin au baccalauréat.

6.4 Demande étudiante

Les membres du corps professoral de la Faculté rédigent annuellement un nombre important de lettres de recommandation pour les finissantes et finissants qui souhaitent s'inscrire à des programmes de second cycle dans d'autres universités. Plusieurs de ces étudiantes et étudiants, comme l'indiquent les lettres présentées à l'annexe 3, auraient choisi de s'inscrire dans un programme de deuxième cycle en sciences sociales à l'Université de Moncton si ce dernier avait été offert lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme.

Selon les agents recruteurs, en termes de recrutement, les trois dernières années nous permettent de croire qu'il y a un potentiel très favorable provenant de l'Université d'Ottawa et de l'Université Concordia, où il y a un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants d'origine acadienne qui s'inscrivent à des études de deuxième cycle en sciences sociales. Les statistiques de recrutement lors des visites, quoiqu'encore fragmentaires, révèlent qu'à partir de 2013, c'est-à-dire à partir du moment où des bruits ont commencé à circuler sur la possibilité de créer une telle maîtrise, plusieurs demandes d'information sont parvenues aux oreilles des principaux participants, ainsi qu'à celles des responsables du recrutement. Il faut aussi comprendre que cela se produit sans que nous fournissions d'information sur une telle maîtrise au kiosque ou dans les documents que nous offrons, ce qui fait en sorte que les étudiantes et étudiants ne s'arrêtent pas nécessairement pour poser des questions spécifiquement à cet effet. En fait, les recruteurs ont rencontré plusieurs diplômées et diplômés de l'Université de Moncton qui ont mentionné qu'ils auraient aimé poursuivre ici leurs études de deuxième cycle en sciences sociales.

Ce programme serait aussi une option intéressante pour les étudiantes et étudiants qui se dirigent vers le programme de droit faute d'une option de cycle supérieur en sciences sociales. Les demandes d'information et d'admission via le Web pour notre université provenant des étudiants internationaux sont aussi en croissance. Nous savons aussi depuis les dernières années que notre université accueille plusieurs candidats provenant de l'international et que ces étudiantes et étudiants font quelquefois une demande au MBA parce que nous n'avons pas l'option de la maîtrise ès arts (sciences sociales).

6.5 Clientèle prévue

Entre 2007 et 2017, en moyenne, 32 étudiantes et étudiants ont obtenu chaque année un diplôme dans un domaine pour lequel la maîtrise ès arts (sciences sociales) pourrait représenter un intérêt. Ce bassin de diplômés pourrait donc être un terrain fertile de recrutement. Les lettres présentées à l'annexe 3 appuient ce constat.

Tableau 13 : diplômés d'un programme lié aux sciences sociales entre 2007 et 2017

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Majeure en économie			6	4	2	3	5	4	2	6	3
Spécialisation en économie	3	3	2	3	1	2	0	0	3	7	3
Majeure en géographie	3	3	1	2	1		1	1	1	2	1
Spécialisation en géographie	4		2	1			1	0	0	0	1
Majeure en philosophie		2	2	1				0	0	2	1
Spécialisation en philosophie	1			2		1		0	3	0	1
Majeure en science politique	7	6	1	5	6	2	3	3	1	1	7

Spécialisation en science politique	5	7	7	9	5	8	6	4	2	4	8
Majeure en sociologie			4	1	1	3	1	1	4	1	0
Spécialisation en sociologie	1	4	2	1	2	2	1	0	3	1	2
Majeure en criminologie	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	8
Multidisciplinaire	10	12	10	11	4	12	10	7	12	8	4
TOTAL	34	37	37	40	22	33	28	20	31	32	39

De plus, les consultations avec la FESR permettent de constater une demande importante auprès des étudiantes et étudiants internationaux pour un programme en sciences sociales. Dans ce contexte, le tableau 6 (page 16) résume les admissions prévues au programme.

7. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROGRAMME

7.1 Processus interne

Le présent projet de programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) est le résultat d'une recommandation des membres de l'Assemblée facultaire qui, en novembre 2012, jugeaient que l'absence d'un programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) était préjudiciable au développement des disciplines. Dans la foulée de cette Assemblée facultaire, un comité a été formé avec comme mandat d'explorer les possibilités de développer un ou des programmes en sciences sociales. Ce comité s'est prononcé sur la pertinence de privilégier un seul programme d'inspiration multidisciplinaire et recommandait la formation d'un groupe de travail responsable de développer le projet. Quatre disciplines étaient représentées par ce groupe : criminologie, philosophie, science politique et sociologie. Les membres du groupe de travail ont alors amorcé leurs travaux tout en engageant diverses discussions informelles avec des collègues de diverses disciplines. La présente proposition de création d'un programme est le résultat de ce processus.

7.2 Examens internes, s'il y a lieu

Le présent projet de programme a été soumis au Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales le 28 septembre 2016. La création de ce programme alors été recommandée à l'unanimité.

Après avoir été informellement soumis à l'appréciation de collègues lors d'une première évaluation (voir section 8.11), le programme a été soumis par la Faculté au Comité des programmes de la FESR le 31 octobre 2016. Ce comité a soulevé plusieurs questions à la Faculté, notamment l'obligation de soumettre le programme à un consultant externe. Le programme a ainsi été formellement soumis à un évaluateur externe qui est venu sur place. Son rapport est disponible à l'annexe 3.

7.3 Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu

s. o.

8. RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS

Tableau 14 : Liste des membres du corps professoral engagé à titre de collaboratrices directes ou collaborateurs directs au projet de maîtrise

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Babin, Ronald, professeur titulaire, régulier	Ph. D. sociologie, École des hautes études en sciences sociales de Paris (1987)	Mouvements sociaux, sociologie environnementale, changement social et idéologies, développement durable, changements climatiques, parcs écologiques, art environnemental, technologies appropriées, communications environnementales.	FESR- individuel- (2000\$) 2016-2017 FESR- individuel- (3000\$) 2013-2014	0\$	0
Bourque, Jimmy, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. éducation, Université de Sherbrooke (2004)	Méthodes quantitatives et statistique appliquée aux sciences sociales ; épistémologie ; résilience ; évaluation de programmes ; acculturation ; itinérance ; santé mentale ; vétérans.	FESR-équipe- (3000\$) 2016-2017 Ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick – Équipe (60 000\$) 2014-2016 Centre de bénévolat de la Péninsule Acadienne, Inc.- Équipe- (50 277\$) 2013-2016 John-Howard Society of Southeastern New Brunswick, Inc. (25 128\$) 2013-2014 IRSC/Fondation Graham Boekh – équipe- (25 million). 2014-2019	25 138 405\$	19 articles scientifiques 2 chapitres de livres
Bonnaud, Jean-Luc, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. sciences médiévales, Université de Montréal (1997)	Histoire ; moyen âge; état; élites; prosopographie; politique; justice; réseaux			4 chapitres de livre 5 articles scientifiques

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Chabot, Joceline, professeure titulaire, régulière*	Ph. D. histoire sociale, Université de Paris VIII (1998)	Histoire de l'Europe contemporaine	FESR – Individuel – (3000\$) 2016-2017 CRSH – Équipe- (25 000\$) 2015-2016 FESR – Individuel- (2270\$) 2015-2016 FESR – Individuel- (750\$) 2014 CRSH – Équipe- (71 111\$) 2011-2014	102 131\$	16 articles scientifiques 3 livres 5 chapitres de livre
Cabajsky, Andrea, professeure agrégée, régulière*	Ph. D. anglais, University of British Columbia (2002)	Littérature canadienne comparée; genre romanesque; histoire littéraire du nationalisme culturel au dix-neuvième siècle	FESR – individuel- (2500\$) 2014-2015 FESR – individuel- (1040\$) 2013-2014 FESR – individuel- (7000\$) 2013-2014 FESR – individuel- (1918\$) 2012-2013 FESR – Équipe- (8000\$) 2012-2013 FESR – Équipe- (2590\$) 2011-2012	30 048\$	3 articles scientifiques 1 livre 5 chapitres de livres
Desjardins, Pierre-Marcel, professeur titulaire, régulier*	Ph. D. économie, University of Texas (1997)	Développement économique régional ; Développement économique rural ; Politiques publiques ; Commerce international	CRSH – individuel - (13 612\$) 2012 APÉCA, INRS-UCS et ICRPAP –Équipe- (196 032\$) 2010-2012	209 644\$	1 article scientifique
Gaucher, Charles, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. anthropologie, Université Laval (2008)	Individualisme et quêtes identitaires, identité et communauté sourde, représentations culturelles du handicap	CRSH –équipe- (247 485\$) 2014-2019 CNFS –équipe- (25 000\$) 2014-2015 CRSH –équipe - (66 000\$) 2014-2015 CRSH –équipe - (99 672\$) 2012-2015 IRSC-CCSM –équipe- (390 000\$) 2011-2013 IRSC (CLOSM) – équipe- (99 993\$) 2012-2015 GRIOSS (CNFS)-équipe- (25 000\$) 2011-2013	953 150 \$	3 articles scientifiques 1 livre 1 chapitre de livre 1 chapitre de livre

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Seyyed Esfahani, Seyyed Hesamoddin, professeur adjoint*	Ph. D. droit pénal et sciences criminelles, Université de Nantes (2015)	Criminologie ; délinquance juvénile ; Politique criminelle ; Mineur en danger; Justice pénale; sociologie criminelle; Droit pénal des mineurs; Droit criminel comparé	FESR – Individuel (3000\$) 2016-2017	3000\$	4 articles
Kasparian, Sylvia, professeure titulaire, régulière*	Ph. D. science du langage, option sociolinguistique, Université Sorbonne (1992)	Bilinguisme - multilinguisme; contact des langues; développement et comportement bi-multilingue; langues et cultures comparées; analyse conversationnelle; analyse informatisée et statistique de données textuelles, sociolinguistique des parlars acadiens; sociolinguistique arménienne.	CRSH – Équipe- (25 000\$) 2015-2016 CRSH – Équipe – (115 089\$) 2013-2017 Metropolis Atlantique – (3500\$) 2012-2013 Metropolis Atlantique – (2500\$) 2012-2013 Metropolis Atlantique – (4000\$) 2012 CRSH – Équipe- (71 111\$) 2011-2014 CRSH – Équipe- (36 156\$) 2011-2013 Metropolis Atlantique – (15 000\$) 2011-2013 Metropolis Atlantique – (2500\$) 2011	274 856\$	18 articles scientifiques 5 livres 3 actes de colloques
Lamboley, Madeline, professeure adjointe, contractuelle	Ph. D. criminologie, Université de Montréal (2015) Post-doctorat, Université de Sherbrooke (2017)	Femmes et la question criminelle ; Introduction à la criminologie ; Victimologie ; Prévention du crime ; Criminalité et minorités.	FESR – Individuel – (3000\$) 2017-2018 Bourse postdoctorale de la Chaire de recherche du Canada sur la délinquance des adolescents et des adolescentes –Individuel – (35 000\$) 2016-2017	38 000\$	3 articles

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
LeBlanc, Matthieu, professeur titulaire, régulier*	Ph. D. sciences du langage, Université de Moncton (2008)	Traductologie, sociolinguistique	CRSH- individuel- (15 000\$) 2014-2017 FESR – individuel – (2500\$) 2015-2016 CRSH Subvention « Connexion » - Équipe- (29 490 \$) 2014 CRSH/FESR –individuel- (12 000\$) 2011-2014 FESR – équipe- (3000\$) 2012 et 2013 FESR –individuel- (3000\$) 2011	61 990\$	8 articles scientifiques 1 livre
Mbarga, Gervais, professeur agrégé, régulier	Ph. D. sociologie de la communication, Université Laval (1993)	Études des médias, médias des pays en développement, planification des antennes radio et télévision, journalisme scientifique, théorie de la communication, communication non verbale, méthodologie de la recherche en communication		0\$	2 livres ; un livre sous presse
Merkle, Denise, professeure titulaire, régulière*	Ph. D. études françaises, Queen's University (1999)	Traductologie ; traduction et censure; histoire de la traduction; traduction littéraire en Angleterre victorienne et au Canada; sociologie de la traduction; traduction officielle au Canada	CRSH - équipe (92 126\$) 2015-2016 FESR - individuel (2500\$) 2015	103 726 \$	16 articles, chapitres et livres; évalués et publiés ou sous presse (2)
Ouattara, Ibrahim, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. philosophie, Université d'Ottawa (1994)	Philosophie politique, sociale et morale	ACDI – équipe- (700 000\$) 2004-2011	700 000\$	1 chapitre de livre 5 articles 1 compte-rendu

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Paulin, Christine, professeure adjointe, régulière*	Ph. D. administration publique, Université d'Ottawa (2017)	Analyse des politiques publiques, approche par les instruments d'action publique, approche par les institutions, démocratie délibérative, processus décisionnel, approche par les intérêts (réseaux d'action publique), gouvernance contemporaine et rôle de l'État, budgétisation publique, méthodologie de recherche	FESR – Individuel- 2017-2019 (6000\$); FESR – Individuel- 2017-2018 (3000\$);	9000\$	1 Thèse
Pelland, Marie-Andrée, professeure agrégée, régulière*	Ph. D. criminologie, Université de Montréal (2007)	Criminologie, polygamie au Canada, religion et criminalité; criminalité et fonctionnement groupal ; consentement et déviance sexuelle ; désistement criminel ou les changements dans la carrière criminelle;	CRSH –équipe - développement savoir 2016-2018 (75 000\$); CRSH –équipe- développement savoir désistement criminel (69 000\$); FESR –individuel – (3000\$) 2016-2017	147 000\$	6 articles
Renaud, François, professeur titulaire, régulier*	Doctorat en philosophie, Université de Tübingen (Allemagne) (1996)	Philosophie ancienne et philosophie allemande	CRSH- individuel- (25 787 \$) 2009-2012 University of Exeter (1338,00 Euros) 2010 Australian Research Council – équipe- (241 000\$)	268 125\$	1 article scientifique 7 chapitres de livres
Sall, Leyla, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. sociologie Université de Poitiers (2007)	Sociologie des migrations ; Sociologie urbaine ; Sociologie des relations interethniques; Sociologie de la santé	FESR (Équipe) (7000\$) 2013-2014	7000\$	4 articles scientifiques

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Savoie, Lise professeure agrégée, régulière*	Ph. D. éducation, Université de Moncton (2011)	Pauvreté, femmes et travail, femmes et santé, théories féministes, politiques sociales	CRSH équipe - (75 000\$) 2016-2018 FESR – individuel- (15 000\$ et 3000\$) 2014-2018 CNFS - équipe - (26 000\$) 2013-2015 Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick – Individuel - (16 000\$) 2012-2014 FESR – équipe- (7000\$) 2012-2013 CRDE (15 000\$) 2010-2012	131 000\$	6 articles scientifiques
Tatoutchoup, Francis Didier, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. sciences économiques, Université de Montréal (2011)	Économie des ressources naturelles et de l'environnement, Théorie microéconomique, Économétrie appliquée, Organisation industrielle, Théorie des contrats, Économie forestière.	FESR – Individuel- 2015 (3000\$);	3000\$	7 articles
Thibault, Jean- François, professeur titulaire, régulier*	Ph. D. science politique, Université d'Ottawa (2006)	Relations internationales; théorie politique moderne et contemporaine; éthique;	CRSH –équipe- (25 000\$) 2015 FESR –individuel- (2724\$) 2013 SASE –individuel- (2000\$) 2011 FESR –individuel- (2508\$) 2011 FQRSC – revue-(72 000\$) 2011 Subvention revue Politiques et sociétés	106 232\$	2 livres 9 articles scientifiques 6 comptes-rendus

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Traisnel, Christophe, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. science politique, Université de Montréal / Doctorat, Université Paris II (2005)	Politique comparée et francophonie; migrations et politiques migratoires; minorités linguistiques	CANOR – individuel- Association franco-yukonnaise (30 000\$) 2016 ; FESR/CRSH –individuel- (12 000\$) 2011-2014 FESR –individuel- (2987\$) 2013-2014 FESR (individuel- 3878\$) 2013-2014 FESR –équipe- (7000\$) 2013-2014 CIC- individuel- (24 000\$) 2013 Observatoire international des droits linguistiques –individuel- (1500\$) 2012 Centre de la francophonie des Amériques – individuel- (1113\$) 2012 FESR individuel - (3500\$) 2012-2013 CIC –individuel - (25 000\$) 2011-2012 GRIOSS –Individuel- (50 000\$) 2011	192 478\$	10 articles scientifiques 6 chapitres de livres

* Professeure ou professeur membre de l'Assemblée de la FESR et habilité à diriger une thèse.

Tableau 15 : Liste des membres du corps professoral engagé à titre de contributeur au projet de maîtrise

Nom, rang et statut	Plus haut diplôme détenu et l'université qui l'a décerné et en quelle année	Spécialité	Source de subventions reçues	Total des subventions (trois dernières années)	Nombre de publications évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)
Arrighi, Laurence, professeure agrégée, régulière*	Doctorat en sciences du langage, Université d'Avignon (2005)	Description du français acadien contemporain (en particulier dans sa dimension morphosyntaxique et plus largement discursive) ; histoire de la linguistique acadienne dans le but d'établir une historiographie des travaux anciens et modernes publiés sur le français parlé en Acadie ; étude des représentations et idéologies dans les textes savants	FESR – individuel- (750\$) 2014 Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire de l'Université de Regina – Individuel (2000\$) 2013 FASS / FESR – équipe- (3000\$) 2013 CRSH – équipe- (115 000 \$) 2012 FESR – équipe – (1500\$) 2012	123 000\$	13 articles scientifiques 2 livres 6 comptes-rendus
Bernier, Paul, professeur titulaire, régulier*	Ph. D. philosophie, Université de Montréal (1993)	Conscience phénoménale et aux principales théories de la conscience, notamment les théories de la conscience d'ordre supérieur (<i>Higher-Order Theories of Consciousness</i>), les théories représentationnelles et les théories auto-représentationnelles (<i>Self-Representational Theories of Consciousness</i>)	CRSH Subvention Savoir –individuel - (31 720\$) 2014 FESR –individuel- (2500\$) 2014-2015	34 220\$	10
Destrempe, Hélène, professeure titulaire, régulière*	Ph. D. philosophie (Dr. Phil.), Université de la Sarre (Allemagne) (2006)	La littérature québécoise et l'approche interculturelle en analyse littéraire	CRILQ – équipe – (1500\$) (2016) FESR – individuel- (582\$)(2016) FESR – individuel – (750\$) (2014) FESR – individuel – (750\$) (2012)	3582\$	7 articles scientifiques

Gauvin, Karine, professeure agrégée, régulière*	Ph. D. littérature, Université Laval (2011)	Sociolinguistique (dialectologie); linguistique historique; lexicologie et lexicographie; philologie; lexique, pragmatique et systèmes morphosyntaxiques du français acadien	CRSH – Équipe – (166 512\$) 2014-2017	166 512\$	5 articles scientifiques
Hayhoe, Jeremy, professeur agrégé, régulier*	Ph. D. histoire, University of Maryland (2001)	Histoire de la France (1600-1800), histoire du droit; histoire rurale	FESR – individuel – (3000\$) – 2014-2015 FESR – individuel – (3000\$) – 2013-2013 FESR – individuel – (2000\$) – 2012-2013 CRSH/FESR – (3500\$) – 2012-2013	11 500\$	3 articles scientifiques 1 chapitre de livre 1 livre 3 compte rendu
Landry Michelle, professeure adjointe, régulière*	Ph. D. sociologie, Université Laval (2011)	Pouvoir et gouvernance des minorités Francophonies canadiennes, mobilisations, sociologie politique	SAIC (ICRML) : 15 000 \$, 2017 SAIC (ICRML) : 10 000 \$, 2017-2018 APÉCA (ICRML) : 75 000 \$, 2017-2020 EDSC (ICRML) : 4 000 \$, 2017 FESR : 1 000 \$, 2017 CRSH (chercheure principale) : 44 041 \$, 2016-2018 CRSH (co-chercheure) : 59 342 \$, 2016-2017 SANB : 2000 \$, 2015 SANB : 1 772 \$, 2016 FESR : 3 000 \$, 2014-2015 FESR : 750 \$, 2014-2015 CRUMCS : 307 \$, 2014-2015 CRFM : 4 250 \$, 2013-2015	226 462 \$	1 livre 4 articles 4 chapitres
Nicolas, Patrice, Professeur adjoint*	Ph. D. musicologie, Université de Montréal (2011) Post-doctorat, Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours (2012)	Musicologie (Moyen-âge et Renaissance), contrepoint historique, paléographie et codicologie.	FESR – Individuel- (10 000\$) FESR – individuel - (3000\$)	13 000\$	1 livre ; 4 articles ; 1 notice bibliographi que;

Richard, Monique professeur agrégée, régulière*	Ph. D. éducation, Université de Moncton (2012)	Éducation musicale	FESR (15,000\$) 2014-2017 FESR (3000\$) 2013-2014	18 000\$	3 articles scientifiques 20 projets de créations artistiques
---	---	--------------------	--	----------	--

* Professeure ou professeur membre de l'Assemblée de la FESR et habilité à diriger une thèse.

8.2 Les curriculum vitae des membres du corps professoral

Voir annexe 4 et 5.

8.3 Démonstration de l'atteinte d'une masse critique professorale en recherche

La plupart des professeures et professeurs associés au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) sont par ailleurs membres de l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche, condition requise pour être habilité à diriger en solo une thèse de type recherche à l'Université de Moncton. Les renseignements fournis dans les tableaux 14 et 15 de la section 8 du présent document et le curriculum vitae des professeures et professeurs présentés dans l'annexe 4 et 5 offrent un aperçu global de leur contribution en matière de R.-D.-C.

Dans l'ensemble, les professeures et professeurs associés au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) ont des réalisations significatives en R.-D.-C. et, notamment chez les plus jeunes parmi eux, le nombre de publications tend à augmenter avec les années. De plus, ces professeures et professeurs participent régulièrement à divers colloques et congrès dans l'un ou l'autre des domaines reliés aux sciences sociales.

8.4 Dans le cas de programme axé sur la recherche, démonstration d'une expérience en supervision

Dans la mesure où aucun programme d'études supérieures en recherche n'existe en sciences sociales, les membres du corps professoral ont acquis l'essentiel de leur expérience en supervision en contribuant et en participant à des programmes extérieurs. Plusieurs ont déjà participé comme codirectrice ou codirecteur à la supervision d'étudiantes ou d'étudiants. De plus, plusieurs ont également pris part à des jurys de thèse de maîtrise et de doctorat dans d'autres programmes de l'Université (notamment la Maîtrise en études de l'environnement) ainsi que dans d'autres universités. Enfin, la plupart des professeures et professeurs ont eu l'occasion de diriger des projets d'essais ou de mémoires de fin de baccalauréat prévus dans les programmes de premier cycle auxquels elles et ils sont associés à l'Université de Moncton.

8.5 Description des structures d'appui en place

Comme l'ensemble des programmes de cycles supérieurs de l'Université de Moncton, le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) disposera de l'appui de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton. La FESR veille notamment au respect des règlements universitaires et s'assure de la qualité des programmes de cycles supérieurs en procédant notamment à une évaluation régulière des programmes. La FESR s'assure ainsi de l'uniformité dans la gestion des programmes et dans la coordination des processus entourant l'autorisation éthique qui peut être requise dans certains projets de recherche. De plus, la FESR joue un rôle important dans le maintien des contacts avec les grands conseils de recherche du Canada. À cet égard, la FESR remplit une fonction cruciale dans l'accessibilité aux bourses d'études dont pourrait bénéficier une étudiante ou un étudiant. Enfin, la FESR offre également un soutien important aux professeures et professeurs qui participent à de tels programmes. Le nouveau programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) trouvera ainsi sa place dans une structure solide et éprouvée par plusieurs années de fonctionnement ayant fait ses preuves.

En étroite collaboration avec la FESR, le Comité des études supérieures (CES) associé au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) occupera une position centrale en réunissant les professeures et professeurs qui y seront associés, tout en accordant une place aux étudiantes et étudiants. Formé de cinq membres, le CES sera présidé par une professeure ou professeur qui assurera en même temps la direction du programme. Les responsabilités du CES sont d'étudier toutes les demandes d'admission, de direction de thèse, de projets de thèse, de jurys de thèse, etc. concernant la maîtrise ès arts (sciences sociales).

Enfin, étant donné son caractère particulier, le programme proposé sera rattaché au décanat de la Faculté plutôt qu'à une unité académique.

8.6 Description détaillée des installations physique et de soutien

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) ajoutera plusieurs étudiantes et étudiants à l'Université de Moncton, mais nous estimons que celle-ci dispose de toutes les installations physiques

et les ressources humaines pour les accueillir : salles de classe, bureaux de professeurs, salles d'ordinateurs, imprimantes, bureaux administratifs, personnel administratif et de soutien, etc.

Dans la mesure où le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) est au croisement de plusieurs disciplines, les ressources documentaires de la Bibliothèque Champlain qui y sont implicitement associées sont considérables puisqu'elles ont été alimentées au cours des dernières années par plusieurs unités académiques. Ces ressources sont de ce fait parfaitement adéquates en ce qui concerne les ouvrages de référence, les périodiques (notamment électroniques) et les banques de données accessibles.

L'Université de Moncton accueille par ailleurs deux instituts de recherche – l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et l'Institut Donald J. Savoie – qui accueillent plusieurs chercheuses et chercheurs et avec lesquels la maîtrise ès arts (sciences sociales) collaborent déjà étroitement. Enfin, le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) entend également s'intégrer au Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick (RRPSNB).

8.7 Description de l'aide financière disponible aux étudiantes et étudiants

Les étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) auront accès à plusieurs programmes de bourses, dont :

- les bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick offertes aux candidats et candidates qui détiennent une bourse d'un grand conseil, notamment celle du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ou à celles et ceux dont la demande non financée par les grands conseils a été recommandée par l'Université de Moncton (10 000 \$);
- la bourse Assomption Vie (7 500 \$);
- les bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick STGM et Innovation sociale sont offertes aux candidats et candidates admis à l'Université de Moncton à un programme de maîtrise ou de doctorat comprenant une composante de recherche importante, notamment dans le domaine de l'innovation sociale (7 000 \$);

De plus, les étudiantes et étudiants auront accès aux bourses de recrutement de valeur variable accordées par la FESR à celles et ceux qui entament des études supérieures dans un programme avec thèse.

Les étudiantes et étudiants pourront aussi se prévaloir d'un programme spécial d'allocation pour conférence offert aux étudiantes et étudiants qui désirent participer au recrutement lors de leur déplacement pour présenter les résultats de leur projet de recherche à des conférences nationales ou internationales ainsi que des bourses de mobilité internationale.

Enfin, les étudiantes et étudiants pourront avoir accès à des assistanats de recherche dans le cadre des subventions de recherche détenues par les professeuses ou professeurs.

8.8 Démonstration de l'existence d'un réseau de soutien pour les programmes connexes

La Faculté des arts et des sciences sociales et ses chercheurs ont construit au cours des ans des collaborations solides avec des organisations publiques, parapubliques et communautaires qui permettront d'appuyer la poursuite des études de deuxième cycle en sciences sociales en français. Au nombre de ces collaborations, notons la relation continue de la Faculté avec le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick (RRPSNB). Ce réseau par l'entremise de notre lien avec Sasha Wood, coordonnatrice de la recherche, pourra, lorsque les projets de recherches des étudiantes et des étudiants le nécessitent, faciliter la collaboration avec les fonctionnaires néo-brunswickois pour faciliter la mobilisation de connaissances. Cette collaboration entre la Faculté et le réseau contribue à l'organisation continue d'activités scientifiques qui pourront inévitablement contribuer au cheminement intellectuel des étudiantes et des étudiants inscrits au programme proposé, notamment en facilitant les relations avec les fonctionnaires des ministères et les groupes communautaires.

De plus, la Faculté peut compter sur le soutien des chercheurs œuvrant au sein de la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et milieux minoritaires, de la Chaire de recherche interdisciplinaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact

(GRICC) pour collaborer à la supervision des étudiantes et des étudiants inscrits, pour mettre en place des activités qui faciliteront la diffusion des résultats de recherches des étudiants et étudiantes ainsi que pour évaluer les thèses de maîtrise qui seront produites par les personnes inscrites au programme. De plus, les professeures et les professeurs qui collaborent à la mise en œuvre du programme proposé participent à une diversité de projets et de groupes de recherches qui pourront intégrer les étudiantes et étudiants dans leurs parcours à la maîtrise. Enfin, une nouvelle Chaire de recherche portant sur « Langues et pouvoir dans la francophonie canadienne » à être comblée au cours des prochains mois offrira également des opportunités de collaborations.

8.9 Justification du besoin du programme, particulièrement et si des programmes similaires existent dans la région

La Faculté offre des programmes de maîtrise dans six disciplines distinctes : en administration publique, en littérature, en littérature canadienne comparée, en histoire, en sciences du langage et en travail social. Elle collabore également à l'offre du programme en études de l'environnement. Toutefois, aucun de ces programmes ne permet aux étudiants inscrits à un programme de premier cycle de poursuivre dans un programme de second cycle en sciences sociales à l'Université de Moncton. Ainsi, les étudiants inscrits aux divers programmes des sciences sociales doivent se diriger vers des universités québécoises ou ontariennes pour poursuivre leurs études de second cycle en français. Dans ce contexte, l'Université de Moncton se doit d'offrir un programme de ce genre. La University of New Brunswick (UNB) a un programme de maîtrise en études interdisciplinaires qui permet au directeur de recherche et à l'étudiante ou l'étudiant de construire un cursus de cours qui appuie l'approfondissement de la thématique de recherche choisie. Le programme proposé se distingue de celui offert à la UNB, puisqu'il offre aux étudiantes et étudiants de suivre des cours de méthodologie et d'épistémologie dans un contexte de groupe et par la suite de se spécialiser vers une thématique plus précise grâce à un cours de lectures dirigées. Ce programme permettra ainsi aux étudiantes et aux étudiants inscrits à des programmes de sciences sociales de poursuivre leurs études en français avec des professeures et professeurs qui connaissent les réalités acadiennes, néo-brunswickoises et internationales.

8.10 Démonstration que l'institution est la mieux placée pour offrir le programme

L'Université de Moncton est la seule université de langue française au Nouveau-Brunswick. Elle a pour mission d'offrir des programmes de qualité et de contribuer à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; le programme proposé pourra ainsi contribuer à cette mission. L'Université de Moncton et la Faculté peuvent compter sur la collaboration de plus de 25 professeures et professeurs pour assurer l'offre du programme ainsi que pour superviser les cours de lectures dirigés et les projets de thèse. Elle est donc dans une excellente position pour offrir ce programme de deuxième cycle.

8.11 Processus de révision externe du programme

Le programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) a été informellement soumis à trois évaluateurs externes afin de recueillir leurs avis. Il s'agit de :

- Stéphane Courtois, professeur au Département de philosophie, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières (Québec)
- Yves Frenette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones, Université de Saint-Boniface, Winnipeg (Manitoba)
- Steve Plante, professeur au Département de sociétés, territoires et développement, Université du Québec à Rimouski, Rimouski (Québec)

Ces évaluateurs ont été sélectionnés en raison de leurs collaborations à des programmes multidisciplinaires dans différentes universités canadiennes. Leurs différents rapports d'évaluations soulèvent quatre grandes questions, qui seront présentées dans les paragraphes qui suivent. Celles-ci portent sur la question de la multidisciplinarité, le nombre de crédits de cours, les professeures et professeurs participant au programme ainsi que l'accès au doctorat par les diplômées et diplômés du programme. De plus, après une première évaluation du programme à la FESR, le vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales, Jean-François Richard, a informé la Faculté de l'obligation de soumettre le programme proposé à un consultant externe. Le consultant retenu est :

- Martin Robitaille, Directeur et professeur au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Ce dernier a visité l'institution le 21 juin 2017, il a rendu un rapport d'évaluation disponible à l'annexe 6 et dont les principales conclusions ont été intégrées au présent document.

La multidisciplinarité : au cœur des objectifs du programme

Les remarques portent sur le caractère multidisciplinaire du programme proposé qui, selon les évaluateurs, n'apparaîtrait pas très clair. En réaction aux remarques des évaluateurs externes et du rapport Robitaille, la structure et les objectifs du programme ont été modifiés afin de rendre plus précise l'orientation multidisciplinaire du programme proposé. Ainsi, dans sa version de septembre 2017, le programme compte cinq cours obligatoires dans lesquels les questions liées à l'épistémologie, à l'histoire des connaissances en sciences sociales, à la méthode de recherche et à l'analyse disciplinaire, multidisciplinaire et transdisciplinaire seront abordées et mises en pratique. Il convient à cet égard de rappeler que l'option multidisciplinaire retenue dans ce programme est notamment déployée dans les quatre séminaires obligatoires portant sur l'épistémologie et l'histoire des sciences sociales, sur les études thématiques, sur la méthodologie en sciences sociales et sur le projet de recherche est typiquement multidisciplinaire, et fait notamment appel à la participation de différents intervenants. Cette formule permet ainsi de croiser les perspectives disciplinaires utilisées avec comme conséquence directe que l'étudiante ou l'étudiant sera nécessairement confronté à une approche multidisciplinaire et invité à adopter une telle perspective dans sa propre réflexion, sans toutefois y être contraint dans le cadre de sa thèse. Ce programme a pour but de développer l'autonomie intellectuelle et analytique des étudiants et leur sens critique et, dans ce contexte, il semble contreproductif d'imposer un cadre d'analyse particulier.

Comme nous le précisons dans la proposition de programme, l'enjeu de la multidisciplinarité porte moins sur « la composition » à proprement parler du programme que sur « les objectifs » qui sont visés dans ce programme et qui se reflètent notamment dans les cours de méthodologie et d'épistémologie eux-mêmes. Ainsi la multidisciplinarité se trouve-t-elle intégrée dans les objectifs de mise en situation de recherche, de mobilisation et d'échange des connaissances et de partage des compétences et des pratiques. De plus, comme nous l'indiquons dans notre rapport et comme le souligne l'un des évaluateurs, le programme présenté ici « présente plusieurs similarités avec d'autres programmes multidisciplinaires offerts au Canada ». Nous n'avons pas l'intention de réinventer la roue, mais de créer une occasion pour les étudiantes et les étudiants de poursuivre des études de maîtrise ès arts (sciences sociales) à l'Université de Moncton. Toutefois, la modification de la structure du programme (15 crédits de cours plutôt que 12) et la modification des cours permettent de consolider les connaissances et les compétences multidisciplinaires des étudiants et leurs compétences à la recherche en sciences sociales. Ainsi, deux cours permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances multidisciplinaires et de mettre à l'épreuve leur réflexivité multidisciplinaire en analysant les effets d'approches disciplinaires, multidisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires sur la production de connaissances en sciences sociales (SCSO6100 – Épistémologie et histoire des sciences sociales et SCSO6200 – Méthodes de recherche en sciences sociales). Les cours SCSO6101 – Séminaire d'études thématiques et SCSO6202 – Processus de recherche favorisent la mise à l'épreuve des compétences à l'analyse multidisciplinaire et la conception d'une problématique de recherche, d'un cadre conceptuel et d'une stratégie méthodologie appropriée à l'objet d'étude. Dans ces cours, l'étudiante ou l'étudiant sera appelé à échanger et à débattre avec ses professeurs, son directeur et ses collègues sur la pertinence de son approche.

Après réflexion, considérant que les sciences sociales sont nécessairement multidisciplinaires, le comité a fait le choix de ne pas modifier le nom du programme en ajoutant la notion de multidisciplinarité dans le titre. Toutefois en réponse à la recommandation du Rapport Robitaille, et en vue de renforcer l'identité du programme, trois axes ont été créés afin de consolider la démarche multidisciplinaire du programme proposé, soit l'axe « Communautés, innovations et participation », l'axe « Espaces, territoires et gouvernance » et l'axe « Minorités, mobilité et identité ».

Le nombre de crédits de cours

Deux évaluateurs s'interrogent sur le nombre de crédits du programme (42 crédits), notamment le nombre de crédits de cours (12 crédits); toutefois, le rapport de Frenette (2016) qualifie la structure du programme « d'originale et de flexible ». À la suite du rapport Robitaille, la structure du programme a été revue. La structure de 45 crédits (15 crédits de cours et 30 crédits de thèse) a été privilégiée. Cette structure permet, tout en gardant une certaine flexibilité, d'assurer l'offre d'un programme de deuxième cycle de qualité sans diverter trop de ressources à l'offre des programmes de premier cycle. De plus, les quatre cours obligatoires du programme proposé permettront tant d'explorer la multidisciplinarité, que d'entreprendre et d'approfondir des thématiques choisies par les étudiantes inscrites et les étudiants inscrits au programme et leurs directeurs ou directrices de thèse et approuvés par les membres du CES.

Les professeures et professeurs associés au projet de maîtrise

La liste des professeures et des professeurs participant au programme de maîtrise a suscité des interrogations de la part des trois évaluateurs. Pour plus de précision, la liste des professeures et professeurs participant au projet de maîtrise est maintenant divisée en deux catégories : les professeures et professeurs collaborateurs, qui participeront plus directement au programme, et les professeures et professeurs contributeurs, dont la participation sera plus ponctuelle.

Selon les thématiques traitées dans les cours ou encore dans les propositions de recherche des étudiantes et des étudiants inscrits à la maîtrise, le CES pourra solliciter la participation de professeures et de professeurs qui ont accepté d'être collaborateurs ou contributeurs au programme de maîtrise proposé. Les professeurs collaborateurs acceptent d'offrir des cours, des conférences et de superviser des étudiants dans le cadre de travaux dirigés et de projet de thèse. Les professeurs contributeurs sont intégrés dans une diversité de disciplines autres que les disciplines des sciences sociales à l'origine de ce projet. En tant que contributeurs, ils participeront au programme sur une base ponctuelle tant par l'offre de conférences que par la direction de cours de lectures dirigées ou encore par la codirection de thèse de maîtrise.

L'accès au doctorat des diplômés au programme de maîtrise multidisciplinaire

Le rapport Frenette (2016) s'interroge sur la possibilité des diplômés de la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales de poursuivre des études doctorales dans une discipline sans la réalisation d'une lourde propédeutique. La consultation de sites internet de programmes de doctorat dans les disciplines de la criminologie, de la philosophie, de la science politique et de la sociologie dans les universités de Montréal, Laval et d'Ottawa permet de constater que ces programmes acceptent des étudiants et étudiants provenant d'autres disciplines sans la réalisation de lourdes propédeutiques. La qualité de la thèse de maîtrise et des cours poursuivis durant le programme de maîtrise contribuera à l'admission des étudiantes et des étudiants qui souhaitent s'inscrire dans des programmes de doctorats disciplinaires.

8.12 Toute autre information jugée pertinente

s. o.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

CPR-3 PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales

Nom du programme : Maîtrise ès arts (sciences sociales)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme proposé Maîtrise ès arts (sciences sociales)	
Responsable : Faculté des arts et des sciences sociales Diplôme : M. A. (sciences sociales) Durée : 2 ans à temps complet Lieu : Moncton	
OBJECTIFS	
L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) sera en mesure d'approfondir ses connaissances théoriques et ses compétences méthodologiques en recherche dans un ou des domaines ou champs d'études des sciences sociales. Elle ou il se servira des apports de plus d'une discipline pour approfondir sa réflexion et emploiera ses habiletés analytiques pour concevoir sa thèse.	
STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE	
La formation a pour objectifs d'apprentissage de favoriser l'acquisition d'un corps de connaissances épistémologiques et méthodologiques. Ces connaissances permettront aux étudiantes et étudiants de comprendre et d'utiliser des méthodes et des concepts pertinents dans le cadre du développement d'une problématique de recherche en sciences sociales. La formation a pour but de favoriser l'apprentissage et l'analyse de connaissances générales et spécialisées provenant de plus d'une discipline, à leur transfert, à leur mobilisation et à leur application dans différents champs liés aux sciences sociales ainsi que de développer les connaissances et les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet de recherche original.	
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION	
Pour être admis au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales), la candidate ou le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans l'un des domaines des sciences sociales ou des sciences humaines (ou dans une discipline connexe). Une propédeutique (associée à une admission conditionnelle) pourra être exigée si la formation préalable est jugée insuffisante.	
Elle ou il doit également satisfaire à la condition générale d'admission des programmes de 2 ^e cycle (règlement 22.1).	
TABLEAU DES COURS	
OBLIGATOIRES	45 CR.
SCSO 6100 – Épistémologie et hist. des sc. soc.	3 cr.
SCSO 6101 – Séminaire d'études thématiques	3 cr.
SCSO 6200 – Méthodes de rech. en sc.soc.	3 cr.
SCSO 6202 – Processus de recherche	3 cr.
SCSO 6300 – Lectures dirigées	3 cr.
SCSO 6900 – Thèse	30 cr.
GLOBAL	45 CR.
Date de soumission du document : 15 septembre 2017	

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTE DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Maîtrise ès arts (sciences sociales)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

M. A. (sciences sociales)

1.4 Durée du programme

2 ans à temps complet

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

1^{er} juillet 2019

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales) sera en mesure d'approfondir ses connaissances théoriques et ses compétences méthodologiques en recherche dans un ou des domaines ou champs d'études des sciences sociales. Elle ou il se servira des apports de plus d'une discipline pour approfondir sa réflexion et emploiera ses habiletés analytiques pour concevoir sa thèse.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation a pour objectifs d'apprentissage de favoriser l'acquisition d'un corps de connaissances épistémologiques et méthodologiques. Ces connaissances permettront aux étudiantes et étudiants de comprendre et d'utiliser des méthodes et des concepts pertinents dans le cadre du développement d'une problématique de recherche en sciences sociales. La formation a pour but de favoriser l'apprentissage et l'analyse de connaissances générales et spécialisées provenant de plus d'une discipline, à leur transfert, à leur mobilisation et à leur application dans différents champs liés aux sciences sociales ainsi que de développer les connaissances et les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet de recherche original.

2.3 Conditions particulières d'admission

Pour être admis au programme de maîtrise ès arts (sciences sociales), la candidate ou le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans l'un des domaines des sciences sociales ou des

sciences humaines (ou dans une discipline connexe). Une propédeutique (associée à une admission conditionnelle) pourra être exigée si la formation préalable est jugée insuffisante.

Elle ou il doit également satisfaire à la condition générale d'admission des programmes de 2^e cycle (règlement 22.1).

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Remplir le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)⁶²

OBLIGATOIRES	45 CR.
SCSO 6100 - Épistémologie et hist. des sc. soc.	3
SCSO 6102 - Séminaire d'études thématiques	3
SCSO 6200 - Méthodes de rech. en sc. soc.	3
SCSO 6202 - Processus de recherche	3
SCSO 6300 - Lectures dirigées	3
SCSO 6900 - Thèse	30
GLOBAL	45 CR.

3. Remplir les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Information nécessaire pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

⁶² Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Annexe 1 : Liste des membres du corps professoral engagé

Professeures et professeurs engagés à titre de collaboratrices directes ou collaborateurs directs au projet de maîtrise ès arts (sciences sociales)

Nom	Rang	Membre de la FESR
1. Babin, Ronald	Professeur titulaire	Non
2. Jimmy Bourque	Professeur agrégé	Oui
3. Bonnaud, Jean-Luc	Professeur agrégé	Oui
4. Cabajsky, Andrea	Professeure agrégée	Oui
5. Chabot, Joceline	Professeure titulaire	Oui
6. Desjardins, Pierre-Marcel	Professeur titulaire	Oui
7. Gaucher, Charles	Professeur agrégé	Oui
8. Seyyed Esfahani, Seyyed Hesamoddin	Professeur adjoint	Oui
9. Kasparian, Sylvia	Professeure titulaire	Oui
10. Lamboley, Madeline	Professeure adjointe	Non
11. LeBlanc, Matthieu	Professeur titulaire	Oui
12. Mbarga, Gervais	Professeur agrégé	Non
13. Merkle, Denise	Professeure titulaire	Oui
14. Ouattara, Ibrahim,	Professeur agrégé	Oui
15. Ouellet, Nelson	Professeur agrégé	Non
16. Paulin, Christine	Professeure adjointe	Oui
17. Pelland, Marie-Andrée	Professeure agrégée	Oui
18. Renaud, François	Professeur titulaire	Oui
19. Sall, Leyla	Professeur agrégé	Oui
20. Savoie, Lise	Professeure agrégée	Oui
21. Tatoutchoup, Francis Didier	Professeur adjoint	Oui
22. Thibault, Jean-François	Professeur titulaire	Oui
23. Traisnel, Christophe	Professeur agrégé	Oui

Professeures et professeurs engagés à titre de contributrices ou contributeurs au projet de maîtrise ès arts (sciences sociales)

1. Arrighi, Laurence	Professeure agrégée	Oui
2. Bernier, Paul	Professeur titulaire	Oui
3. Destrempe, Hélène	Professeure titulaire	Oui
4. Gauvin, Karine	Professeure agrégée	Oui
5. Hayhoe, Jeremy	Professeur agrégé	Oui
6. Landry, Michelle	Professeure adjointe	Oui
7. Nicolas, Patrice	Professeur adjoint	Oui
8. Richard, Monique	Professeure agrégée	Oui



Société Nationale de l'Acadie : 307, rue Amrault - Dieppe, N.-B. E1A 1G1 Canada
Tél. : 506.853.0404 | Téléc. : 506.853.0400

Moncton, le 24 avril 2015

M. Ronald Babin, directeur
Département de Sociologie
Université de Moncton
Campus de Moncton

Objet : Appui à la mise en place de Maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales

M. Babin,

La Société Nationale de l'Acadie (SNA) appuie votre département dans l'effort qu'il mène pour la mise en place d'un programme de deuxième cycle en sciences sociales.

La pertinence pratique et professionnelle d'une telle formation de deuxième cycle en sciences sociales correspond parfaitement à l'approche de la SNA envers la gestion de ses dossiers. La prise en compte de la réalité des Acadiens et Acadiennes du Canada atlantique, mais aussi de la diaspora, nécessite des connaissances croisées entre divers champs d'études, particulièrement en sciences sociales. La formation que vous proposez implique la multidisciplinarité misant sur la compréhension globale des phénomènes humains et sociaux, un atout fort utile pour de futurs leaders de nos communautés.

De plus, ce nouveau programme offrira la possibilité aux étudiantes et aux étudiants de poursuivre ici en Acadie leurs études de Zecycle et correspond à un besoin réel au sein de la communauté. De manière plus globale, l'offre de formation pour les Acadiens et les Acadiennes qui les encourage à prendre en compte plus d'une perspective dans leur analyse et leurs actions dans notre société est extrêmement pertinente et bienvenue dans un monde de plus en plus complexe.

Société Nationale de l'Acadie 1 307, rue Amirault • Dieppe, N.-B. E1A 1G1 Canada
Tél.: 506.853.0404 1 Téléc.: 506.853.0400

Je suis très heureux, à titre de président de la Société Nationale de l'Acadie, d'appuyer le développement de cette maîtrise qui formera une relève perspicace et fort utile pour le développement de l'Acadie.

Je vous prie d'agréer, M. le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations,

Le président,



René Légère



Le 24 mars 2015

Ronald Babin, directeur
Département de sociologie
Université de Moncton - Campus de Moncton
18 avenue Antonine-Maillet - Moncton NB E1A 3E9

Objet : Maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales

Ronald,

Nous accordons notre appui à la mise en œuvre d'un programme de maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales. Il est crucial que les étudiantes et étudiants acadiens puissent poursuivre en Acadie du Nouveau-Brunswick leur cursus universitaire, et cela notamment dans des domaines qui exigent des connaissances plus approfondies, comme le domaine social.

La création d'une maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales correspond à un besoin réel, émis par la communauté acadienne et francophone. En effet, nous tenons à retenir nos jeunes dans nos régions et c'est pourquoi il est important qu'elles ou ils puissent poursuivre leurs études en cycle supérieur en français au Nouveau-Brunswick.

Finalement, une telle formation aura un impact à long terme sur la construction identitaire de nos jeunes acadiens et acadiennes, qui n'auront plus à quitter la province ou à assister à des cours en anglais afin d'achever leur formation universitaire. Cela permettrait de développer un sentiment de fierté de voir qu'une telle expertise en français est valorisée dans notre province. Les conséquences en seraient multiples, mais une des plus importantes serait la rétention de nos jeunes diplômés et diplômées.

Veuille accepter, Ronald, mes meilleures salutations.

Jeanne d'Arc Gaudet,
Présidente

PROPOSITION DE NOUVEAU PROGRAMME DE MAÎTRISE 'ES ARTS MULTIDISCIPLINAIRE EN SCIENCES SOCIALES

Sommaire des commentaires de la Direction des politiques
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

20 janvier 2016

Personne ressource: Paul-Émile David, Analyste principal des politiques, APECA

Courriel : Paul-Emile.David@canada.ca

Téléphone : 506-871-2443

Des membres de la Direction des politiques de l'APECA ont fait la lecture de la proposition du nouveau programme de maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales à l'Université de Moncton (UdeM), Campus de Moncton. De façon générale, les commentaires recueillis ont été positifs. La grande majorité de ceux ayant fait la lecture de la proposition ont indiqué que ce programme est une bonne initiative. Certains ont mentionné que ce programme viendrait combler un vide au niveau des sciences sociales qui existe à l'UdeM, i.e. l'absence d'un programme de deuxième cycle avec la rédaction d'une thèse.

La création d'un tel programme pour la population francophone en Atlantique aiderait à accroître le nombre de professionnelles et professionnels de la recherche en sciences sociales/humaines dans la région. Pour un organisme comme l'APECA, un accès accru à des professionnelles et des professionnels de la sorte serait très apprécié. L'APECA, ainsi que la fonction publique en général, pourraient bénéficier de finissantes et finissants d'un tel programme. En effet, l'approche multidisciplinaire semble être une bonne stratégie pour le marché du travail actuel.

Les employeurs de différents secteurs recherchent des gens ayant une formation variée, pouvant contribuer au développement de diverses initiatives. Ce nouveau programme est en ligne avec cette vision.

Plusieurs universités semblent miser sur des programmes de deuxième cycle structurés autour de cours et de stages (sans thèse). Cette nouvelle maîtrise offre aux étudiantes et étudiants francophones en sciences sociales de rédiger une thèse, qui est un élément crucial pour l'avancement de la recherche. Toutefois, certains commentaires ont souligné que les stages et l'expérience pratique en milieu de travail sont quasi-essentiels pour la formation des jeunes et pour leur appréciation de différents milieux de travail avant la fin de leurs études. Une option à considérer pour ce nouveau programme pourrait être d'envisager d'offrir des stages. De plus, la possibilité de s'inscrire à ce programme à temps partiel, serait une façon d'attirer des inscriptions de ceux et celles qui sont déjà sur le marché du travail et sont intéressé(e)s à compléter une maîtrise avec thèse.

Ce programme offre la possibilité de former, dans un milieu francophone, des professionnelles et professionnels de la recherche. Pour ce qui est des bénéfices pour les professeures et professeurs, il est certain que ce programme offrira des possibilités intéressantes au niveau de la recherche.

En ayant accès à des étudiantes et étudiants dans un programme de deuxième cycle avec thèse, le corps professoral bénéficiera également de meilleures opportunités à poursuivre des demandes de subvention pour des projets dans le domaine des sciences sociales.

74

Ce programme aura un effet positif sur la rétention d'étudiantes et d'étudiants francophones dans la région, ainsi que sur le nombre d'inscriptions d'étudiantes et d'étudiants provenant du Québec et d'ailleurs de la francophonie. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer le fait que la culture universitaire encourage les étudiantes et étudiants de fréquenter différentes universités, surtout s'ils sont intéressé(e)s à s'inscrire dans des programmes de deuxième cycle spécialisés dans des domaines tels que l'économie, la sociologie ou la science politique (versus un programme multidisciplinaire).

Le fait que ce programme offre l'option de rédiger une thèse en anglais est difficile à comprendre pour certains ayant fait la **IEC** de la proposition, étant donné le mandat et la raison d'être de l'UdeM. Il est vrai qu'une grande portion de la recherche scientifique publiée à travers le monde est en langue anglaise, mais miser sur la recherche en français serait un atout pour ce programme.

Concernant le préambule, la section « mise en contexte » trace un portrait intéressant de la situation. Toutefois, il semble que l'on met davantage l'accent sur les objectifs de l'UdeM relatifs aux inscriptions, à la rétention des étudiantes et étudiants, et aux possibilités de subventions accrues pour les professeurs et professeures. Bien que ces questions soient pertinentes pour l'UdeM, cette mise en contexte pourrait également traiter des besoins réels de la société, et surtout de l'apport des sciences sociales à cet égard. En pensant aux défis importants aux niveaux économique, démographique et sociologique auxquels fait face la société actuelle, un plus grand focus pourrait être placé sur l'utilité d'une formation en sciences sociales en Acadie.

Pour conclure, la consultation de cette proposition à l'APECA a permis de discerner un intérêt pour un programme de la sorte. Nous croyons que la recherche en sciences sociales est un élément clé pour le développement de notre économie régionale et que la présence d'un tel programme ne fait qu'accentuer la possibilité que ceci se réalise. De plus, une initiative de « fonctionnaire-en-résidence » pourrait apporter une valeur-ajoutée à ce programme, en permettant aux étudiantes et étudiants d'avoir des entretiens réguliers avec une/un fonctionnaire de la fonction publique. L'implication de l'APECA dans une initiative de la sorte pourrait être un élément à discuter dans le développement de ce programme.



ICRML
Institut canadien
de recherche sur les
minorités linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research in
Linguistics

14 décembre 2015

À l'attention des membres
Comité Maîtrise es arts multidisciplinaire en sciences sociales
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Madame, Monsieur,

C'est avec enthousiasme que l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) appuie le projet de Maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales. Je suis persuadé qu'une telle maîtrise aura de nombreux avantages pour les étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux cycles supérieurs en sciences sociales, mais qui doivent soit abandonner leur projet, soit le poursuivre dans une autre université, bien souvent en dehors de la province ou dans une université anglophone. Cette maîtrise permettra de les retenir, tout en attirant des étudiants de l'extérieur de la région de Moncton. Elle permettra de former en français de futurs candidats aux études doctorales ou de les préparer pour le marché du travail.

Par ailleurs, cette maîtrise aura des avantages indéniables sur le plan des activités de recherche des professeurs en sciences sociales, qui seront certainement observables peu après son entrée en vigueur. Nous savons que le CRSH privilégie les propositions de recherche qui offrent des occasions d'apprentissage pour les étudiants. Les professeurs qui présenteront des projets au CRSH pourront faire valoir la possibilité de contribuer à la formation d'étudiants de deuxième cycle dans le cadre de leur projet. Cela leur offrira un avantage qui augmentera leurs chances de succès dans leurs demandes. En misant sur une telle maîtrise, l'Université de Moncton pourra mieux se positionner dans le domaine de la recherche en sciences sociales.

Notre Institut de recherche pourra devenir un lieu pour permettre aux étudiants d'effectuer leurs projets de recherche dans le cadre de leurs thèses. Nous employons régulièrement des étudiants comme assistants de recherche afin de les intégrer dans nos projets de recherche. Durant les trois dernières années, l'Institut a embauché en moyenne sept étudiants par année. Par ailleurs, les trois chercheurs de l'Institut sont des sociologues et, s'ils devenaient des professeurs associés, pourraient codiriger des thèses d'étudiants dans le programme et offrir certains cours. Cette volonté de l'Institut de collaborer dans les activités d'enseignement en sciences sociales s'est traduite récemment par la signature d'une

entente entre l'Institut et le département de sociologie afin d'offrir un cours annuellement en sociologie. L'ICRML pourra consolider ses liens de collaboration avec la Faculté des arts et des sciences sociales dans le cadre de ce projet de maîtrise.

Tous ces avantages bénéficieront globalement à l'Université de Moncton et, plus largement, à l'ensemble de la communauté.

En vous souhaitant le meilleur des succès dans la réalisation de ce projet, je vous prie de recevoir mes salutations les plus cordiales.

ett'r- ---,

Éric Forgues
Directeur général

22

Courte lettre à l'intention : Comité Maîtrise multidisciplinaire en sciences sociale,
Faculté des arts et sciences sociale, Université de Moncton

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous écrire aujourd'hui, car on m'a fait savoir que vous songiez à instaurer un programme de maîtrise en sociologie à l'Université de Moncton. Étant en quatrième année et futur étudiant à la maîtrise, je voudrais vous aviser que je vais devoir me rendre au Québec afin de poursuivre mes études. Si le programme de maîtrise en sociologie s'était fait donner à l'Université de Moncton, je serais certainement resté. J'aurais fait cela, car l'Université de Moncton me plaît beaucoup, puis pendant mes 4 ans de baccalauréat, je me suis créé un réseau, non seulement avec d'autres étudiants, mais avec le personnel universitaire. Bref, tout cela pour dire que je suis chagriné de devoir quitter l'Université de Moncton, puis si le programme de maîtrise avait existé, j'aurais poursuivi mes études ici.

Mes plus sincères salutations,



Nicolas Washburn

Finissant en sociologie, 2015

Chère Mesdames, Messieurs,

Nous sommes intéressés à entreprendre des études du deuxième cycle en criminologie et cela serait possible avec un programme multidisciplinaire en sciences sociales, ici à l'Université de Moncton. Une maîtrise à l'Université de Moncton nous permettrait d'entreprendre des études en criminologie en français dans notre province. Ce serait un atout pour les étudiants francophones du Nouveau-Brunswick.

Catherine Piché

Dianne Comeau

Christine Mazerolle

André Houff

Marie-Josée Noah

Marie-Michèle Vienneau

Anthony Babin

Francis Landry

Mylène Bellefleur

Valérie Gauthier

Mélanie Tardif

Chloé Nois

Chanelle McIntyre

Kathleen Aubé

l'ijal_ t'-tt rvih-

t{QlaMl{a .I).ÔIY]

Là voie

raliv-e leJ3lc_;

Le 8 avril 2014

OBJET : Maîtrise pluridisciplinaire en sciences sociales, Faculté des arts et sciences sociales, Université de Moncton

À l'intention du Comité Maîtrise pluridisciplinaire en sciences sociales, Faculté des arts et sciences sociales, Université de Moncton

Mesdames et Messieurs,

Je vous écris aujourd'hui pour souligner l'importance d'avoir un choix en ce qui concerne notre parcours universitaire. En tant que finissante en sociologie et future étudiante à la maîtrise, l'Université de Moncton ne me donnait aucune option de poursuivre mes études au cycle supérieur en sciences sociales. Ainsi, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'appuie le projet d'établir une maîtrise pluridisciplinaire en science sociale à l'Université de Moncton. Le choix de quitter cet établissement postsecondaire afin de continuer mes études en français au Québec était davantage une obligation. De plus, j'estime que cette maîtrise permettra aux futurs étudiants d'obtenir un programme flexible dans lequel ils pourront s'orienter dans la branche de leur choix. Il y aura également possibilité de collaboration avec les associations francophones des communautés, ce qui pour moi est très important pour l'épanouissement de l'Université et de nos collectivités francophones. Sachez que si la maîtrise avait été disponible elle aurait été un de mes choix primordiaux du fait que mon champ d'intérêt pour mes futures études est l'Acadie. J'aurais donc eu la chance de rester ici à Moncton.

Mes plus sincères salutations,

Bianca Boudieau
Finissante en sociologie 2015

Comité Maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales
Faculté des arts et sciences sociales
Université de Moncton

Mesdames, Messieurs,

Étant originaire de la belle région de Moncton, y continuer mes études post- secondaires s'est fait naturellement. J'ai obtenu un baccalauréat ès arts avec une majeure en sociologie et une mineure en psychologie à l'Université de Moncton en avril 2013. J'ai énormément appris au cours de ces belles années, y ait rencontré des personnes formidables, des professeurs et des étudiants, avec lesquels je demeurerai toujours en contact. Bref, mon séjour à l'Université de Moncton a été des plus enrichissants; j'y ai certainement passé certains des plus beaux moments de ma vie.

Après avoir terminé mon baccalauréat, j'ai voulu entreprendre des études supérieures. Or, en sciences sociales à l'Université de Moncton, aucun programme de maîtrise n'était disponible. Je suis donc déménagée à Ottawa, où je fais présentement une Maîtrise en développement international et mondialisation. Si un programme de Maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales avait été disponible à ce moment à l'Université de Moncton, j'aurais sûrement voulu m'y inscrire.

Un programme en sciences sociales du niveau de la maîtrise combinant la sociologie, la science politique et la philosophie permettrait à une variété d'étudiants, de l'Acadie et d'ailleurs, et provenant de divers domaines d'études, d'approfondir leurs connaissances dans ces domaines fondamentaux des sciences sociales. Ils pourraient de plus préciser leurs champs d'intérêts à l'aide des cours de lectures dirigées. Cet aspect du programme est particulièrement intéressant puisqu'il permettrait aux étudiants de modeler eux-mêmes leur apprentissage en l'orientant dans la direction de leur choix, en étant guidés par leurs professeurs. Cette autonomie au sein d'un programme d'études supérieures pourrait garantir une expérience unique aux étudiants en allant au-delà du cadre habituel, leur offrant ainsi davantage de liberté intellectuelle et académique.

L'Université de Moncton a non seulement d'excellents étudiants, prêts à s'investir dans des programmes d'études supérieures, mais également des professeurs hors-pair, hautement qualifiés, passionnés par leur domaine d'études en plus d'être engagés auprès de leurs étudiants et de la communauté. Ce programme aurait sans aucun doute beaucoup de succès à l'Université de Moncton, qui possède tout pour offrir cette formation de qualité aux étudiants en sciences sociales.

La disponibilité d'un programme de Maîtrise ès arts multidisciplinaire en sciences sociales serait certainement très bénéfique pour l'Université de Moncton, permettant aux étudiants de poursuivre leurs études en Acadie. Les sciences sociales sont constituées de disciplines fondamentales et indispensables au développement et au bien-être de toute société. Ainsi, la mise en place d'un programme d'études supérieures en sciences sociales est toute indiquée pour contribuer à l'essor de la société acadienne et à sa vitalité.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes plus sincères salutations.

Une ancienne étudiante de l'Université de Moncton,

Catherine-Maude Arseneau